BRUXELLES LAÏQUE
ECHOS

Belgique - België
PP.
Bruxelles X
1/2658

Bureau de dépôt: Bruxelles X
Périodique trimestriel n°87
4e trimestre 2014

VILLE

Loyer en inflation permanente. Espaces verts à préserver. Villo pour tous. Contrat de sécurité. Embouteillages à toute heure. Convivialité appréciée outre-quiévrain. Sous les places, le parking. Gentrification concertée. Biens communs à gérer. Métropole internationale à taille humaine. Crèches à construire. Citoyens actifs et exigeants. Douches et toilettes publiques en voie d'extinction. Mixité sociale à sens unique. Potagers urbains. Cuisine du monde. Églises et mosquées publiques.

A PARTAGER

P701061

Sommaire

Edito (Ariane Hassid) 3

Pour une mixité dans les villes ! (Irène Kaufer) 4

Les vertus supposées du mélange (Alexandre Ansay) 7

Villes cruelles (Ababacar Ndaw) 11

Ils savaient que c'était impossible, alors ils l'ont fait (Alice Willox) 13

La 6e réforme de l'Etat : une chance pour Bruxelles ? (Michel Duponcelle) 16

VIH SIDA : bientôt la fin de l'épidémie ? (Vaérie Laloux et Cedric Tolley) 20

Les roues ne lâcheront pas (Entretien avec John Davis par Geert De Pauw & Francesca Zaganelli) 25

Appel du Keelbeek (les habitant-e-s et ami-e-s du Keelbeek à Haren) 29

Habiter à Bruxelles : la mobilité comme moteur de la qualité de vie ! (Céline Delforge) 31

Picnic the Streets (Nabil Sheikh Hassan) 35

Bruxelles en transition : du concret (Sébastien Mathieu) 38

Espaces de convivialité et logements : l'illusion de la concertation (Cécile Boche & Léonard Clarys) 40

Espace public à louer (Alexis Martinet) 44

Pour une analyse de la production de l'espace (Géraldine Brausch) 48

Matériaux pour une critique (Hector Bufo) 52

La métropole et ses marges de manœuvres : enquêtons ensemble (Josep Rafanell I Orra) 55

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Bruxelles Laïque Echos est membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles - A.R.S.C. (http://www.arsc.be/)

Bruxelles Laïque asbl
Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/289 69 00 • **Fax :** 02/502 98 73
E-mail : bruxelles.laique@laicite.be • http://www.bxllaique.be/

Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique

BXL LAÏQUE Régionale de Bruxelles du CAL

EDITOrial

À l'origine l'Homme était nomade. À l'ère néolithique, il s'est sédentarisé, donnant naissance aux prémices de l'agriculture, de la technique, de la ville… Depuis, bien des millénaires ont passé et l'humanité ne s'est pas figée. Elle est toujours en mouvement. Les villes changent aussi. Mais nous pouvons voir dans chaque ville les sédiments d'une histoire, de rapports sociaux et économiques, de projets politiques, de cultures diverses. En observant la ville, on découvre bien plus que la ville. Elle est parsemée de vestiges et de signaux contemporains, de panneaux de circulation et de panneaux d'information, de panneaux de chantier et de panneaux de basket, de panneaux publicitaires et de panneaux solaires...

Souvent installée au bord d'un cours d'eau et d'une route, la ville est un carrefour. Des habitants, des navetteurs, des touristes, des migrants, des mendiants, des voitures, des vélos, des bus, des patins à roulettes… mais également des questions s'y croisent quotidiennement. Interroger la ville, c'est aussi bien soulever la question de l'urbanisme que celles du logement, de la mobilité, de la sécurité, de la démographie, de la mixité, de la convivialité, du développement durable, des politiques de proximité… et, puisque notre ville est une Région, la question des réformes institutionnelles.

Autant d'interrogations qui se croisent et que nous essayons de soutenir ensemble même si elles sont souvent en tension, voire incompatibles. Il n'est pas toujours aisé de répondre à la fois à une demande de plus de mobilité et de plus de piétonniers, de plus de logements et de plus d'espaces verts… N'étant spécialistes d'aucune en particulier, nous avons voulu poser ces questions conjointement en vue de susciter des liens, de souligner les interdépendances, de favoriser les transversalités et de construire des ponts.

De notre point de vue laïque, nous sommes avant tout attachés à l'idée d'une ville pour tous. D'une ville qui se construit comme un espace partagé, un espace de cohabitation et de rencontre, un espace ou chacun trouve sa place et respecte l'autre quels que soient son âge, son sexe, ses origines, ses convictions et son orientation sexuelle. Un espace public qui ne peut être accaparé ou monopolisé par aucune de ses composantes ni par des puissances externes.

C'est aussi dans la ville que beaucoup d'entre nous cherchent et parfois trouvent un logement privé. Il nous importe que personne n'en soit privé, autrement dit, que le fait de jouir d'un logement privatif soit accessible à tous. Mais il doit constituer un espace réellement privé, c'est-à-dire inaccessible aux intrusions, au contrôle social, ou à la propagande politique, économique ou religieuse.

Bref la ville est composée à la fois d'espaces publics et d'espaces privés que nous ne voulons voir ni confisqués ni colonisés.

Ce nouveau numéro du B.L.E. vous permettra de jeter un regard plus éclairé sur votre ville et ses composantes.

Je vous souhaite, dès à présent, une année 2015 dynamique et respectueuse de nos valeurs laïques.

Ariane HASSID
Présidente

Par Irène KAUFER
collaboratrice de l'asbl Garance

Pour une mixité dans les villes !

Dans notre société qui se targue de mixité, l'espace public est censé être ouvert à tous. Et à toutes. Mais "ouvert" ne signifie pas "accueillant". Pas besoin de pancartes "interdit aux femmes" pour leur faire comprendre, de mille façons, que dans tel lieu et/ou à tel moment, elles ne sont pas les bienvenues. Et que si elles s'y aventurent quand même, c'est à leurs risques et périls.

Aujourd'hui encore, lors de procès d'agresseurs sexuels, il arrive que des magistrats reprochent à la victime d'avoir été "imprudente", par le lieu ou l'heure de sa présence, les personnes fréquentées, sa façon de s'habiller ou de se comporter... De telles remarques, ajoutées aux mise en garde des proches, finissent par faire intégrer aux filles et aux femmes une auto-limitation de leur liberté : certaines renoncent à sortir seules, ou à la nuit tombée, ou dans certains quartiers. Si elles le font, par choix ou par obligation, elles sont attentives à leur façon de s'habiller, de marcher, de répondre ou non aux multiples interpellations dont elles font l'objet. Une vidéo récente[1] montre une femme qui se balade durant dix heures à New-York : elle est interpellée une centaine de fois. Cela va d'une simple tentative de nouer la conversation – ce qu'elle ne souhaite visiblement pas – jusqu'à des insultes. On se souvient du reportage de Sofie Peeters, "Femme de la rue", qui a permis à certains de découvrir un phénomène que la plupart des femmes connaissent bien. Mais contrairement à ce que ces reportages pourraient laisser penser, ce n'est pas spécifique à certains quartiers ou certaines populations.

Femmes oubliées

Plus que l'insécurité elle-même, c'est le sentiment d'insécurité qui provoque des conduites d'évitement. La catégorie de la population qui risque le plus une agression physique, ce sont les jeunes hommes ; mais cela ne les empêche pas de sortir, de fréquenter des lieux supposés "dangereux". Au contraire, les femmes – et plus encore les femmes âgées – évitent des endroits, des situations ou des heures où elles ne se sentent pas à l'aise. Elles se privent ainsi de sorties culturelles, de participation citoyenne, ou simplement de convivialité avec leurs ami(e)s.

Mais le sentiment d'insécurité ou la crainte du harcèlement ne sont pas les seuls phénomènes qui rendent l'espace public inamical pour les femmes. L'aménagement urbain reste encore une fonction très masculine, tout comme la mobilité. C'est d'ailleurs un cercle vicieux : les femmes étant moins visibles dans l'espace public, leurs besoins sont moins pris en compte, ce qui rend leur présence d'autant moins habituelle...

Pour prendre deux exemples très concrets, on peut citer l'absence ou la rareté de toilettes publiques. Beaucoup d'hommes ont pris la détestable habitude d'uriner n'importe où, ce qui n'est pas le cas des femmes (même de celles qui se sont équipées d'un "pisse-debout" qu'elles n'utilisent qu'en pleine campagne). Lorsque des autorités publiques soucieuses de propreté décident de s'attaquer au problème, c'est en général en installant des urinoirs. D'une part, parce que c'est moins cher que des toilettes mais, d'autre part, aussi parce que, les nuisances venant des hommes, c'est d'abord à eux que s'adressent les solutions. C'est une logique perverse qui désavantage systématiquement les filles et les femmes. On la retrouve dans l'aménagement de terrains de sports, de parcs, ou dans l'organisation d'activités pour les jeunes : comme ce sont les garçons qui posent problème en "traînant" dans l'espace public, ces activités oublient assez régulièrement de s'adresser aussi aux filles.

Marches exploratoires

Voilà pour le constat, il reste à faire des propositions.

Depuis quelques années maintenant, un outil venu du Québec a été adopté – et adapté – dans nos villes : les marches exploratoires. Partant de l'idée que les usager/e/s sont les meilleur/e/s expert/e/s de leurs besoins et des obstacles rencontrés, ces espèces de promenades encadrées permettent à des groupes de femmes de découvrir autrement leur environnement, qu'elles y vivent, y travaillent ou le fréquentent pour d'autres raisons (école des enfants, magasins, lieux associatifs...). Encadrées par une animatrice, les participantes déambulent avec des consignes précises : à tel endroit, que peuvent-elles voir, entendre, sentir ? Est-ce agréable ou au contraire stressant ? Songeraient-elles à s'asseoir sur ce banc pour attendre une amie, et sinon, pourquoi ? Aiment-elles passer dans telle rue, ou font-elle un détour pour l'éviter, selon l'heure du jour ou de la nuit ? Est-il facile de passer avec une poussette ? Que pensent-elles de la propreté, de l'éclairage, des espaces verts ? Y a-t-il des endroits où elles pourraient trouver de l'aide en cas de nécessité ? Et surtout : que pourrait-on améliorer pour que cet environnement leur soit mieux accessible, qu'elles s'y sentent à l'aise ? Toutes ces questions amènent les femmes à mettre des mots sur des sensations parfois inconscientes jusque là.

Cet exercice mérite d'être fait avec d'autres publics vulnérables : enfants, personnes avec un handicap, personnes ayant des difficultés de lecture et/ou de compréhension du français et du néerlandais... L'expérience montre en tout cas que ce qui est "bon" pour les femmes, en matière d'urbanisme ou de mobilité, est "bon" pour d'autres publics fragilisés : ainsi, des aménagements qui permettent de se déplacer plus confortablement avec des poussettes rendent aussi la ville plus accessible pour des personnes en fauteuil roulant. Une ville mieux éclairée et plus propre est évidemment plus agréable pour tout le monde...

"Gender mainstreaming"

En 2012, l'asbl Garance[2] a réalisé pour la Région Bruxelles-Capitale une série de marches de ce type, dans une dizaine de communes pour aboutir à une brochure de recommandations[3], s'appuyant aussi sur des expériences menées dans d'autres pays.

Une première remarque concerne la séparation qui est faite entre quartiers résidentiels et quartiers dédiés à l'activité professionnelle (commerces, bureaux, industries), en oubliant que le domicile est aussi pour les femmes (et principalement pour elles) un lieu de travail : ménage, soins, éducation... Une organisation de la ville plus "mixte" en termes d'activités peut aussi rendre l'espace public plus "mixte" en termes de genre.

Quelques thèmes méritent d'être mis en avant. Nous avons déjà souligné l'importance de l'éclairage et de la propreté. On peut y ajouter le besoin de pouvoir s'orienter facilement, par des panneaux qui indiquent des lieux comme les hôpitaux, les commissariats, les maisons communales, les gares et stations de métro. Les noms de rue pourraient être indiqués de manière plus fréquente et plus lisible, les plans de quartiers plus souvent affichés. Pour se sentir en sécurité, il est important de savoir où l'on se trouve et quel est le chemin vers l'endroit où l'on veut aller. Voir et être vue constitue aussi un élément rassurant ; il s'agit d'éviter les constructions et mobiliers urbains qui font "barrière". Certaines stations de métro constituent un contre-exemple flagrant, avec de longs couloirs qui tournent et dont on n'aperçoit pas le bout... Cela peut jouer aussi dans le choix des plantations, en privilégiant des arbres dont le feuillage n'est pas trop imposant et qui laisse passer la lumière.

Les longs murs aveugles, sans portes ni fenêtres, ou les palissades entourant des chantiers, sont des endroits particulièrement désagréables. Il est pourtant possible d'y remédier, par exemple en impliquant les habitant/e/s, notamment les jeunes (sans oublier les filles !) dans un projet de dessin mural, en général plus apprécié et mieux respecté que des embellissements anonymes, même réalisés par des artistes professionnels.

En matière de mobilité, les transports sont organisés dans une logique domicile-travail qui ne tient pas compte des trajets plus complexes des femmes, plutôt du type domicile-crèche-travail-magasin-crèche-domicile. Là comme dans les domaines d'urbanisme, les postes de décisions sont encore trop peu féminisés et les besoins des femmes sont souvent ignorés ou négligés.

D'autres recommandations concernent l'aménagement des parcs, la situation des bancs, la présence excessive de panneaux publicitaires – et notamment d'affiches sexistes – ou la désertification des quartiers commerçants après l'heure de fermeture des magasins.

Il faut voir maintenant si ces recommandations seront prises en compte et si ce travail, qui mérite d'être approfondi et détaillé, selon les communes et les problématiques abordées, recevra les moyens nécessaires pour être poursuivi.

Il faut rappeler que la Belgique a adopté le 12 janvier 2007 une loi, dite "loi gender-mainstreaming", visant l'intégration structurelle de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques définies et menées au niveau fédéral belge. En mars 2012, la Région bruxelloise a également adopté une ordonnance portant sur l'intégration de la dimension de genre dans les politiques régionales. Reste à les mettre en pratique, y compris dans les politiques de la ville et de la mobilité. Pour que la ville soit vraiment à tout le monde.

---

[1] Disponible sur YouTube, avec les mots clé "New York" et "harcèlement"

[2] www.garance.be

[3] La brochure est en libre consultation sur le site de Garance, dans la rubrique "Publications" et peut être obtenue en version papier auprès de l'association.

Par Alexandre ANSAY
Coordinateur du CRAcs au CBAI

Les vertus supposées du mélange

La mixité sociale est une notion dont il est fait abondamment usage dans le vocabulaire des politiques publiques contemporaines[1]. Envisagée tantôt comme un gage de cohésion sociale, certains lui reprochent de ne pas répondre aux problèmes liés à la concentration de pauvreté, dont elle tire pourtant sa légitimité. Dans cet article, nous nous concentrerons sur le champ des politiques dites de la ville et sur la manière dont ces dernières ont fabriqué la mixité sociale pour en faire un élément central de leur raison d'être. Nous tenterons ensuite de montrer que le recours fréquent à cette notion aux fins de justifier l'intervention publique soulève de nombreuses objections formulées tant par des chercheurs que par des collectifs de citoyens.

Mixité des fonctions

Cette notion est apparue dans le champ des politiques urbaines afin d'opposer aux méfaits de l'urbanisme fonctionnel (un lieu = une fonction) une autre manière d'envisager la ville qui restitue aux habitants une meilleure qualité de leur cadre de vie. Par ailleurs, et à la suite des fameuses "luttes urbaines" portées par des collectifs d'habitants dans les années 70 et 80, il s'agissait plus, en augmentant la capacité de pouvoir de ces derniers, de faire la ville 'avec eux' que sans eux. La mixité dont il est question ici a été qualifiée de "fonctionnelle" ou d'"urbaine". Elle ne revêt pas encore les habits qu'elle endossera plus tard lorsque les politiques de la ville prêteront aux brassages des populations dans les territoires précarisés des vertus sociales et cohésives.

Naissance des politiques de la ville

Ces politiques – qui ont donné lieu à l'apparition de nombreux dispositifs dotés de ressources budgétaires importantes[2] – sont nées dans le contexte de la crise de l'Etat providence, thèse ô combien ressassée, dont nous n'examinerons pas ici le bien-fondé. Cependant, quelle que soit la validité attribuée au récit du déclin, ce dernier semble agir avec la force d'un mythe fondateur des politiques de la ville. Il en va de même pour les nouvelles politiques sociales qui instituent le fameux Etat social actif. Ces analyses constituent le thème d'une "déclinologie". Elles font apparaître une reconfiguration du rôle de l'Etat, qui, des impuissances et des limites qui lui sont imputés, se transforme en "sujet d'une production de la société"[3]. Désormais, l'Etat est animateur, il invite à l'action en mobilisant les forces vives et sous cette perspective, il revient à la société civile, et à la participation locale de produire la société. La ville s'est trouvée alors investie d'une attente ; elle est appelée à réussir là où d'autres ne parviennent plus à socialiser. Elle devient "la plaie et le remède", le lieu où apparaissent les déchirures du lien social, mais aussi celui dont on attend une solution.

L'enthousiasme local

Les politiques de la ville révèlent une appétence pour le pouvoir local. Elles recourent à la formule des partenariats locaux réunissant les responsables des pouvoirs publics et de la société civile. Ce faisant, il s'agit d'orienter la distribution des services publics de manière plus équitable et plus efficace. C'est ainsi que, sous nos contrées, une stratégie politique de territorialisation des enjeux de cohésion sociale va progressivement prendre le dessus. Elle vise, sur base d'une géographie prioritaire à traiter les territoires qui suscitent l'inquiétude, en rapprochant les services des habitants par le biais d'une requalification de l'espace physique. Cette option "place" qui consiste à aider les lieux où vivent les gens s'oppose à une option "people", d'inspiration anglo-saxonne, par laquelle il s'agit d'aider les gens qui habitent ces mêmes lieux, mais en s'appuyant sur des dynamiques communautaires locales. Dans l'option "people", le traitement du lieu est envisagé comme l'occasion de reconstruire le tissu communautaire, sorte de "nous local" et ce mouvement participe du renforcement de la personne et de son émancipation, de façon à ce qu'elle puisse progressivement rejoindre le "mainstream" de la société, c'est-à-dire, accéder à une fonctionnalité professionnelle ainsi qu'à un engagement politique et citoyen.

Une "nouvelle" question urbaine ?

Selon un constat – qui vaut sans doute plus pour les métropoles françaises que pour la Région bruxelloise – les sociétés urbaines contemporaines seraient l'objet d'une "désincorporation", entendue comme une incapacité à donner corps à la société. Ce diagnostic décrit une ville qui n'est plus capable de "faire société" en rassemblant ses composantes. Loin de mettre en lumière une dynamique de rassemblement, les grands ensembles urbains offrent plutôt le spectacle d'une séparation qui neutralise les conflictualités par des stratégies d'évitement. Celles-ci se manifestent de trois manières : la péri-urbanisation, la relégation de certains de ses territoires et la gentrification. Ces trois phénomènes seraient constitutifs, selon Jacques Donzelot, de la "nouvelle question urbaine".

La relégation des territoires "fragilisés" ne correspond pourtant pas à une réalité nouvelle. En revanche, un autre mouvement transforme la ville, celui d'une urbanisation par évitement. Cette dernière renvoie à des choix posés par des personnes appartenant plutôt aux classes moyennes et aisées par lesquels ces dernières optent pour la recherche d'un 'entre soi' protecteur qui offre l'avantage d'éviter l'autre. "*Le surgissement d'une 'nouvelle question urbaine' a pu être regardé comme le signal d'une dislocation de la ville organique, marquée par l'entre soi des riches et la relégation des pauvres*

dans des territoires qui ne communiquent plus."[4]

En réponse à cette nouvelle question urbaine, les politiques de la ville vont formuler une proposition en termes de valorisation de la mixité sociale. Comme l'utilisation de cette notion dans les débats relatifs aux procédures de régulation des inscriptions dans l'enseignement secondaire en Communauté française, la mixité sociale se voit couronnée de vertus diverses à tel point que des projets de société divergents en font usage pour justifier le bien-fondé de leurs orientations. Un des problèmes majeurs que pose la notion de mixité sociale, c'est qu'elle ne dispose, en elle-même, d'aucune finalité consistante : mélanger pour mélanger n'a pas beaucoup de sens. Quel est le projet politique qui se tient derrière cette intention ? En revanche, envisagée comme moyen, elle a plus de chance de servir un projet qui peut se révéler utile et riche en termes d'interactions. Reste alors à interroger les finalités de ce projet en termes de justice distributive et de reconnaissance de la diversité culturelle, lesquelles dimensions constituent les deux composantes d'une définition dynamique de la cohésion sociale, comme le CRAcs l'a indiqué dans ses trois rapports annuels[5].

Cette nuance est importante. Elle revient à questionner l'intention qui préside à l'acte par lequel on prétend mélanger ce qui est supposé séparé. Sur quoi aboutit le mélange ? Quels sont ceux auxquels il est proposé de se mélanger et, négativement, quels sont ceux qui ne sont pas concernés par cette invitation ? Quel est le projet de société et les soubassements idéologiques qui orientent cette volonté de brasser les différences ? S'agit-il de restaurer l'ordre républicain dans les lieux par la diversité contrainte des gens ? Cette mixité est-elle envisagée au sein d'un projet idéologique qui vise à produire une culture unique, un "être ensemble" enfin débarrassé de ses différences encombrantes et dont la concentration pose problème ? Où s'agit-il d'ouvrir des mondes clos à l'expérience de l'altérité sociale et culturelle, de manière à indiquer qu'il y a d'autres horizons ? Autrement dit, la mixité permet-elle un mouvement vers l'autre ? Autorise-t-elle à prendre en considération sa complexité ? Enfin, par le biais de cette inégalité dynamique qu'elle instaure dans la politique de recrutement scolaire, engendre-t-elle une réelle mobilité sociale ?

Il existe de nombreuses contributions qui permettent d'identifier les écueils lorsqu'il est question d'œuvrer politiquement au nom des soi-disant bienfaits de la mixité sociale. Même si certaines de ces critiques valent plus pour le contexte français, il n'est pas exclu qu'elles puissent être appliquées à certaines de nos pratiques du pouvoir. Nous en retiendrons quatre.

1. Il apparaît que la mixité sociale est régulièrement envisagée à "sens unique"[6] puisqu'il s'agit souvent, dans sa réalisation, d'introduire des personnes issues de milieux aisés dans des zones urbaines plutôt fragilisées. En revanche, il est plus difficile d'assumer un projet politique qui consiste à favoriser l'accès des personnes issues de milieux populaires à des établissements scolaires réputés. Dans le domaine du logement social, les communes riches préfèrent ne pas avoir à s'encombrer de logements sociaux qui risquent de dévaluer la valeur foncière des territoires environnants et poser des problèmes de cohabitation à leurs administrés.

2. Il nous semble que l'objection la plus sérieuse adressée à la mixité sociale tient aux effets pervers engendrés par certaines politiques dites de cohésion sociale. Il s'agit plus particulièrement des dispositifs qui recourent à la notion de mixité sociale pour justifier les démolitions des tours d'habitat social. Il s'agit alors, pour reprendre les termes du Ministre Borloo, de "casser les ghettos" et ce, afin de recomposer le peuplement de ces nouveaux espaces dans une perspective dite de "cohésion sociale". Cette justification politique est dénoncée par de nombreux chercheurs dans la mesure où il s'agit en fait, en requalifiant les lieux, de disperser la pauvreté afin de la rendre invisible. Ces procédés permettraient de revaloriser les territoires plutôt que de favoriser l'insertion des populations qui y vivent, cette dernière "*incite plutôt à améliorer les conditions de vie et les chances d'accès à la formation, à un emploi, à la culture en agissant sur le lieu de vie.*"[7] L'usage de la notion de mixité sociale auquel il est fait référence ici participe d'une entreprise qui consiste à occulter une politique de remplacement de la population encombrante par une autre, moins problématique en termes de nuisances sociales. En outre, ces opérations représenteraient une plus-value financière puisqu'elles permettraient la récupération du foncier intéressant des espaces urbains au profit des classes moyennes.

3. Plus qu'une "réprobation" à l'encontre des concentrations ethniques, il existe dans le contexte français, un recours 'républicain' à la mixité sociale qui prend

la forme d'une intention "revancharde". L'utilisation de cette notion de mixité s'inscrit dans un projet de récupération des "territoires perdus de la république" ceux qui font rupture avec la société. A bien y regarder, ce discours recèle une perversité subtile laquelle dissimule, sous des dorures verbales qui empruntent aux valeurs sacrées de l'homogénéité républicaine, une double injonction adressée aux habitants des quartiers de relégation : "*l'une, tacite, d'avoir à rester entre eux ; l'autre, explicite, d'éviter de constituer un "nous" qui donnerait trop à voir ce qu'ils ont en commun*"[8]. Les pouvoirs publics ont procédé de manière intentionnelle à des politiques de concentration des minorités ethniques dans des territoires de relégation mais, dans le même temps, la République leur refuse la possibilité de développer des solidarités locales et de prendre appui sur leur origine, leur culture et leur religion. Il y a là rien de moins qu'un formidable paradoxe : comment peut-on prétendre émanciper les minorités ethniques, "*tout en les confinant dans des espaces les plus dévalorisés, et tout en refusant une prise en compte quelconque de leurs particularités*"[9]. Cette notion de mixité sociale, on le voit, peut véhiculer une intention de type guerrière, qui se donne pour plan de bataille, la lutte contre le communautarisme. Cette analyse qui porte sur le soupçon communautariste, et les intentions agressives qu'il véhicule, témoigne d'un souci obsessionnel de suppression, de dissolution de toute agrégation ethnique.

4. Outre l'intention belliqueuse que comporte l'utilisation républicaine de la notion de mixité sociale, cette vision procède également d'une forme de lecture misérabiliste qui ignore les formes de solidarité au sein des quartiers, celles qui tissent le quotidien lequel n'est pas toujours insécurisant. Le contrôle social qui se déploie dans la proximité peut induire, il est vrai, des conduites normatives et oppressantes. Mais il constitue également des ressources en termes d'aide et d'appui et lorsque ces formes de solidarité sont portées par des structures communautaires de quartier, elles sont en mesure de renforcer l'individu lequel peut y trouver un étayage pour la construction de son identité.

En exposant certaines des objections majeures adressées à cette notion de mixité sociale, notre intention n'était pas de la condamner au bûcher. Nous avons voulu attirer l'attention sur les usages et les significations inappropriés qu'elle peut véhiculer dans certains contextes. La construction d'une société interculturelle suppose des formes de mixité sociale organisées qui permettent aux participants de vivre une réelle ouverture vers la complexité des mondes qui constituent le pluralisme culturel de notre société. Il ne s'agit pas de produire des identités métissées en vue d'effacer les différences, mais bien de décloisonner des visions restreintes du monde et d'autrui qui l'habite. Et c'est précisément le sort matériel de ces derniers et les situations de pauvreté que certains usages de la notion de mixité sociale tentent d'occulter.

Il semble que certaines formes d'entre soi permettent à des personnes de participer à des actions de cohésion sociale, lesquelles peuvent contribuer – si elles sont menées avec une méthodologie adaptée – à renforcer ces liens forts et faibles qui constituent le capital social des individus. C'est pourquoi le fait d'ériger la diversité contrainte des gens en injonction préalable à la mise en oeuvre des actions s'avère, à notre avis, contre-productif car cela revient à exclure des individus que cette politique entend émanciper.

Nous terminerons par attirer l'attention sur les effets dommageables que recèle une approche asymétrique de la notion de mixité. Ainsi, lorsqu'il apparaît que l'invitation au brassage ne concerne que certains groupes, dans certains quartiers, les pouvoirs publics semblent mettre de côté les formes de repli affinitaires de personnes qui appartiennent aux classes aisées. Si, par la mixité, il s'agit de "faire société", ce défi s'adresse à l'ensemble des habitants, y compris à ceux et celles qui résident dans des territoires urbains "protégés".

---

[1] Les débats qui ont entouré l'adoption du décret "Inscription" par le Parlement de la Communauté française, le récent Plan régional de développement durable de la Région bruxelloise, ou l'appel à projets du décret de la Commission communautaire française relatif à la cohésion sociale, autant de mesures politiques qui ont mobilisé la notion de 'mixité'.

[2] Le lecteur trouvera une description exhaustive des politiques de revitalisation urbaine dans "Bruxelles change … ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale", *Les cahiers du SRDU*, N°4 – Novembre 2007

[3] Jacques Donzelot, *L'Etat animateur*, éd. Esprit, Paris 1994, pp. 94 et 95

[4] Thomas Kirszbaum, "L'enjeu de la mixité sociale dans les politiques urbaines", *Regards sur l'actualité - Compétitivité de la France*, La documentation française, p. 13

[5] Rapports annuels du CRAcs 2007, 2008 et 2009 (deux volets).

[6] Mathieu Vancriekingen, "La mixité sociale comme antidote aux cloisonnements urbains", *Bruxelles Laïque Echos*, n°66, p. 33

[7] Christine Lelévrier, "Que reste-t-il du projet social de la politique de la ville ?", *Esprit*, Mars-avril 2004, p. 65.

[8] Jacques Donzelot, *La ville à trois vitesses*, éd.de la Villette ("Penser l'espace"), Paris 2009, p. 58

[9] Ibidem, p. 59

Par Ababacar NDAW
Bruxelles Laïque Echos

Villes cruelles

Nos villes sont des conglomérats de communautés qui se côtoient, sans partager les mêmes réalités de vie, ni même une culture commune et dont les univers et les frontières sont impitoyablement marquées par le sceau des inégalités de classes, de conditions de vie, ainsi que de toutes les misères sociales qu'elles génèrent et toutes les distances qui en résultent. Quel peut être le sens d'habiter une ville quand on n'a pas les moyens d'y vivre ? Combien trouvent à se loger décemment dans nos villes? Combien peuvent s'y déplacer librement ? Combien y vivent véritablement et combien d'autres y survivent cruellement dans l'indifférence et l'anonymat ? Combien peuvent échapper à leur enfer, leur enfermement, leurs ghettos culturels et leurs graals sociaux ?

Aucune ville n'est clémente pour ceux qui l'habitent sans pouvoir y vivre. Ceux-là la subissent dans ce qu'elle a de plus cruel et de plus impitoyable : la misère, l'isolement, la violence, le sentiment d'insécurité, le stress, la déchéance sociale et culturelle. Nos villes, de par ce qu'elles nous exposent et nous montrent quotidiennement, paraissent à bien des égards, de plus en plus inhospitalières pour l'homme.

A New-Orleans et à Londres et ici même à Bruxelles, j'ai rencontré des adultes et des jeunes qui ne sortent presque jamais de leurs quartiers. Les raisons tiennent généralement au fait d'habiter des zones enclavées, souvent très peu desservies par les lignes de bus ou de métro, au coût onéreux des transports publics, devenus prohibitifs pour la plupart, à la ronde métronomique des patrouilles de police et leur cohorte de contrôles ciblés et à la peur de se faire arrêter. Dans ces conditions, il devient difficile de se déplacer sans resquiller, de chercher du travail et d'avoir la possibilité d'en obtenir, encore moins de pouvoir répondre à des rendez-vous fixés par des agences d'emploi, des bureaux d'intérim ou des organismes d'aide sociale, le plus souvent éloignés de la périphérie. Certains finissent par y renoncer et se replier dans leurs propres communautés.

Il fut un temps ou habiter la ville, pouvait être synonyme d'accès au théâtre des rêves, d'émancipation, d'ambition, de progrès, de vie meilleure, voire même de réussite, tel qu'en témoignent des décennies d'exode rural et d'immigrations. Aujourd'hui, la tendance s'inverse. Ceux qui en ont les moyens fuient ou désertent la ville de diverses manières. En choisissant d'y travailler sans y vivre, en la quittant définivement pour aller habiter dans un village, quitte à se reconvertir professionnellement et à changer de mode vie. D'autres, à défaut d'en avoir les moyens en restent prisonniers et en subissent au quotidien les exigences, les contraintes, la promiscuité agressive, les règles inamovibles de vie et de partage de territoires, bref l'impitoyable tyrannie.

Il fut un temps aussi où l'on pouvait posséder la ville, s'y identifier, y trouver des racines et s'y enraciner. Ce temps semble révolu, tant nos villes sont changeantes, aussi mouvantes que les populations qu'elles abritent. Tout y est devenu évanescent, éphémère, précaire. Des quartiers entiers disparaissent ainsi que leurs histoires pour céder la place à des centres commerciaux, des parkings, des appartements privés. Nous habitons des villes de plus en plus impersonnelles, sans visage réel, uniformes et sans identité précise et dans lesquelles nous vivons la plupart du temps enfermés, parce qu'elles n'incitent plus à la curiosité ou au plaisir de la découverte. On habite une ville sans même être tenté de la connaître, en dehors du quartier ou l'on habite, de l'itinéraire qu'on emprunte pour se rendre à son travail ou en revenir. Chacun vit dans sa bulle ou sa sphère.

En réalité, on occupe la ville bien plus qu'on ne l'habite et on la subit bien plus qu'on ne la possède. Que veut dire dans ce cas "habiter la ville" ? Surtout, lorsqu'elle est si insaisissable, si cruelle et si inégalitaire dans ses exigences et ses conditions.

ParAlice WILLOX
Bruxelles Laïque Echos

Ils savaient que c'était impossible, alors ils l'ont fait[1]

Quand on pense à l'aménagement et la gestion de l'espace public, on a souvent en tête les rues, les places, les parcs… bref, l'extériorité. On l'oppose par ailleurs en général à l'intérieur, le privé, l'intime. L'espace public est pourtant bien moins clairement circonscrit. Les éditions du Souffle travaillent cette question du dedans et du dehors à travers le projet audacieux invitant à repenser "absolument" un lieu culturel ouvert : Réouvertures des Halles de Schaerbeek.

Les centres culturels, interstices entre le quotidien et la sphère politico-institutionnelle, sont censés constituer un "*moteur de l'espace public démocratique […] Cet espace public, ce sont toutes les manières que nous avons de nous préoccuper des questions humaines communes, en 'quittant' nos préoccupations domestiques, en dehors de contraintes du contrat d'emploi, dans une démarche libre*.[2]"

Qu'en est-il aujourd'hui de ces lieux de citoyenneté ? Le collectif des Editions du Souffle[3] n'en était pas à son premier diagnostic avant d'entamer son audacieuse initiative. Un long travail d'analyse, consistant à "*traquer les multiples et permanentes disqualifications dont les milieux non-académiques, populaires, minoritaires font l'objet*[4]". Un sentiment d'urgence les poussant dans le dos, ils se sont lancés dans l'aventure qu'ils ont nommée "Réouverture des Halles de Schaerbeek".

Réouverture ?

Le choix des Halles de Schaerbeek n'est pas un hasard, comme l'explique Mariane Van Leeuw-Koplewicz, directrice des Editions du Souffle, à l'occasion d'une interview : "*Pour la plupart d'entre nous, il s'agit d'un phare, d'un lieu de références qui aujourd'hui perd le nord et se perd tout court au travers de réponses empreintes de l'air du temps à des questions posées par des voisins, des gens, en somme monsieur et madame tout le monde. Ces interrogations portent d'abord sur la place que chacun d'entre nous peut trouver quand on vit dans une ville cosmopolite marquée par une fracture spatiale et économique, et qu'on est confronté aux exclusions sociales d'abord, culturelles ensuite, identitaires enfin.*[5]"

L'intitulé du chantier "Réouverture" part d'un regrettable constat : toutes les rénovations et travaux effectués depuis trente ans aux Halles de Schaerbeek ont conduit à la fermeture concrète et progressive de l'infrastructure physique. Or, pour ce collectif, l'ouverture des Halles est consubstantielle à la construction de rapports égalitaires. Il faut rappeler que les Halles de Schaerbeek est un lieu qui a connu de grandes expérimentations collectives et novatrices. Jo Dekmine, qui dirigeait les lieux dans les années '70, avait de manière posturale une attention particulière à ce qui peut sembler de l'ordre de la périphérie : "Le spectacle est un feu ouvert, pas une finalité", écrivait-il dans la note d'intention de 1972. Au fur et à mesure de son histoire, parallèlement à la construction du paradigme de la "bonne gouvernance publique", les cloisons externes des Halles se sont épaissies. Les cloisons se sont aussi fermées de surcroît en interne vis-à-vis des projets d'innovation et des liens avec le territoire. Il s'agit aujourd'hui de maximiser les occupations, gérer les jauges du public, et faire des Halles un carrefour international pour la culture internationale, comme le soulève le collectif à travers le dossier de presse des Halles en 2013. Voilà pourquoi ce projet, initiative propre appelant à un vaste ralliement, se veut tout à la fois un retour aux origines de la définition politique du centre culturel qui s'inscrit dans les réalités des luttes émancipatrices, de tout poil qu'elles soient.

Pour retrouver l'esprit chaleureux des Halles, le collectif propose par ailleurs un retour à sa fonction plus ancienne encore : le marché ! Associé à un restaurant tenu par les talents cuisiniers du quartier, le pari est fait de ce que la convivialité et l'accessibilité seront au cœur de la réouverture du lieu.

Par ailleurs, et toujours dans le même esprit de décloisonnement, les Editions du Souffle renouent avec les plaisir des spectacles diurnes et jeunes publics. Cette temporalité, trop longtemps ignorée par la gestion des dernières années, pourrait faire entrer dans les Halles un nouveau public. Elle pourrait également faire entrer à nouveau la lumière du jour et naturelle sur la scène, dans un agencement alors plus fluide et aéré.

Comme un calendrier en rhizome

Au-delà du projet architectural, à consulter dans le séduisant ouvrage publié à l'occasion de ce projet[6], la vie interne des Halles se veut également ouverte et organique. Elle s'organise en pôles, qui peuvent chacun poursuivre leur agenda de lutte et tout à la fois se croiser, voire s'allier ponctuellement. S'appuyant sur le concept d'"agenda différé" développé par Houria Bouteldja[7], ils relayent la thèse suivante : "*réduire l'écart entre les différents groupes de la société occasionne une violence et un alignement stérile. En identifiant des positions émergentes absolument prioritaires pour les groupes (pôles) qui y sont attachés, nous n'entendons donc assigner aucune de ces priorités aux autres groupes. Si nous avons l'espoir que des alliances puissent se nouer parfois, elles*

ne peuvent pas constituer a priori l'horizon glorieux des différents groupes.[8]" Le projet qui entend accueillir chacun dans sa spécificité et à son rythme, pourrait réunir sur un territoire commun une archive de cinquante ans de musiques urbaines à côté de luttes comme celles des Acteurs des Temps présents[9].

Voilà pourquoi le collectif a identifié quatre pôles d'actions :

Pôle Arts et Narrations : Le collectif plaide pour une scène artistique plus ouverte aux innovations, aux écoles d'arts et aux productions qui sont en lien avec des mouvements d'émancipation.

Pôle Colonial et Post-colonial : Les meneurs de l'initiative déplorent les politiques publiques qui n'offrent aux belges issus des anciennes colonies que l'assimilation pour seul horizon. "*Accueil, culture, mémoire et égalité d'expression doivent être garantis*", souligne Céline Serrad, coordinatrice des Editions du Souffle.

Pôle Ecologies et Résistances : Luttes écologiques et enjeux sociaux sont intimement liés. Il s'agit de "mettre en commun des cultures d'opposition et d'alternative, de réaliser un vaste programme de transmission de l'histoire des luttes".

Pôle Stratégies digitales : Entre les révélations de Snowden et Wikileaks, la massification de la culture du jeu vidéo, les mobilisations pour un Internet libre et citoyen et l'omniprésence des réseaux sociaux dans nos quotidiens, l'appropriation des outils de l'informatique est un enjeu capital pour l'émancipation de demain.

Ces pôles, organisés selon une logique de "bottom up", c'est-à-dire populaire et ascendante, auront le loisir de se mobiliser de manière autonome mais pas isolée. La nuance est importante. Des groupes aux agendas bien distincts mais dont les forces peuvent, de manière organique, se joindre pour des alliances ponctuelles ou partielles. Cette logique est loin d'être anodine. Elle résiste, voire s'oppose fermement, à la fragmentation des luttes dans le monde hyper complexe contemporain.

Une culture sans majuscule

Loin des programmations internationales et spectaculaires, et plus proche a contrario des mouvements d'éducation populaire qui portaient les idéaux de justice sociale du XX^{e} siècle, la réouverture des Halles propose une scène pour les cultures du peuple, nobles mais sans majuscule.

L'objet publié (et le site Internet qui y est associé) se parcourt, se lit en diagonale, se triture… Il est à l'image d'un projet éthique et esthétique, en construction itérative et en mouvements sinueux. Qu'il soit ou non réalisé, il est déjà en soi une ouverture de la pensée et une invitation à l'appropriation de nos espaces publics auxquels nous sommes tous et toutes conviés. Habiter la ville, c'est aussi, et peut-être avant tout, la réinventer.

---

[1] Mark Twain – détournement
[2] DGC de la Culture en FWB, "Centres culturels et territoires d'action", p. 7, disponible sur http://www.culture.be
[3] http://www.editionsdusouffle.be
[4] ibidem
[5] https://www.dropbox.com/s/28w661erezuoyzy/Rencontre%20Marianne%20Van%20Leeuw_v12_EDS_LM.pdf?dl=0
[6] Ouvrage collectif, Réouverture des Halles de Schaerbeek, Editions du souffle, 2014
[7] Houria Bouteldja, "De l'importance stratégique des discordances, Universalisme gay, homoracialisme et 'mariage pour tous'", 12 février 2013, http://indigenes-republique.fr/universalisme-gay-homoracialisme-et-mariage-pour-tous-2/
[8] Ouvrage collectif., Ibidem
[9] http://www.acteursdestempspresents.be/

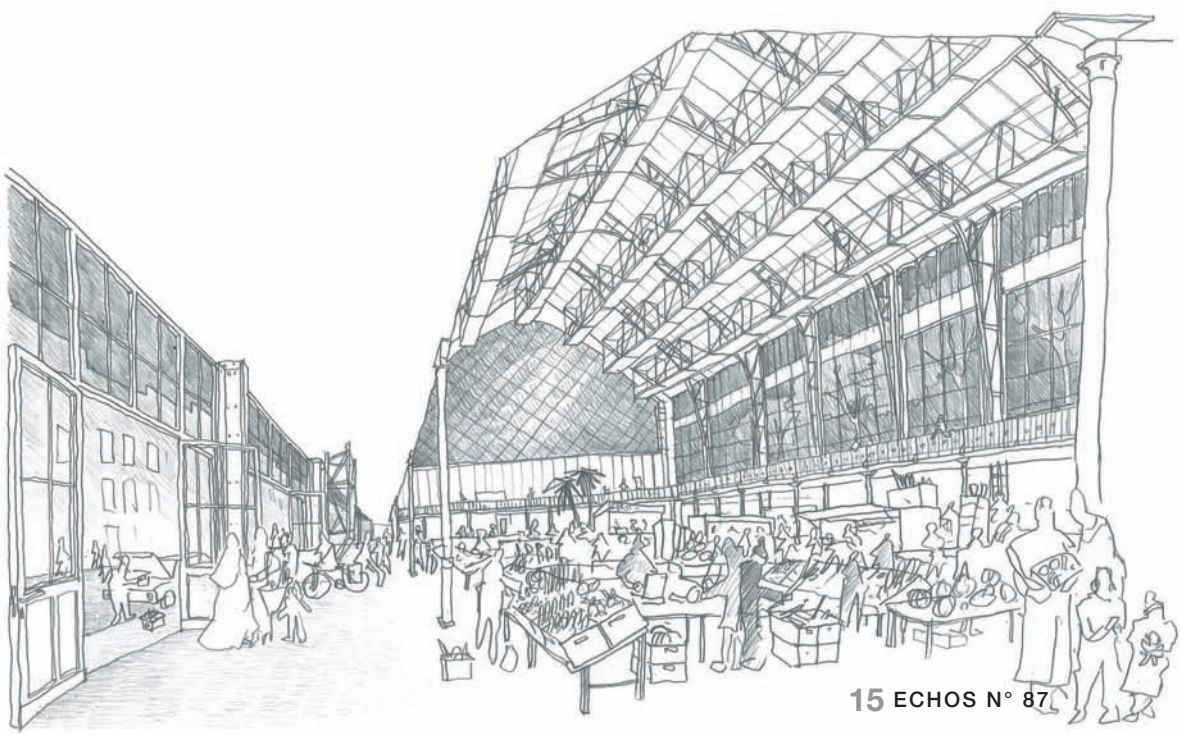

Par Michel DUPONCELLE
Directeur d'Infor Jeunes, administrateur de Bruxelles Laïque

La 6e réforme de l'Etat : une chance pour Bruxelles ?

Cette Réforme dont nous ne voulions pas, a-t-elle renforcé notre Région ? Lui a-t-elle donné les moyens de ses ambitions ? Lui a-t-elle donné les leviers nécessaires pour répondre aux enjeux de notre ville?

Longtemps, les Bruxellois francophones ont été les plus attachés à ce que nous appelons “la Belgique de papa”, ils ont vécu les Réformes de l’État comme autant d’atteintes à l’idée qu’ils avaient du pays, comme autant de concessions faites par les élus francophones aux revendications nationalistes flamandes.

C’est que l’existence de notre Région, objet de multiples tractations, n’est pas le fruit d’une telle Réforme, mais d’une loi spéciale qui, il y a 25 ans, faisait de notre ville, une sous-région organisée de manière compliquée, aux pouvoirs abusivement diminués, sous-financée, sans véritable autonomie, en tous cas, pas l’autonomie constitutive qui est le fondement même d’une entité fédérée à part entière. Tout pour que l’expérience soit un échec. Durant ces années, les Bruxellois n’ont cessé de revendiquer une pleine reconnaissance de leur Région, mais aussi une correction de son financement justifiée par son rôle de capitale.

Et voilà que l’essentiel de ces revendications est rencontré par cette Réforme. Même si ce n’est que partiellement, difficile de continuer à la voir d’un mauvais œil ?

Une région pas comme les autres

Le caractère métropolitain de notre Région en fait une entité particulière. Le village, la ville, puis, la métropole ont toujours concentré les difficultés sociales : les personnes les plus fragiles ont fui l’éloignement rural pour trouver, dans les centres urbains, du travail, des logements plus adaptés, des services spécialisés de proximité.

De fait, notre Région concentre un taux élevé de ces difficultés : plus de familles pauvres (1/4 des Bruxellois ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté[1]), plus de jeunes sans emploi (30% des moins de 25 ans de la première couronne), plus de familles monoparentales (1/3 des familles bruxelloises), plus d’enfants vivant dans la pauvreté (1/4 des bébés y naissent dans une famille sans aucun revenu du travail), plus d’aînés précarisés (22% des personnes âgées ont un revenu mensuel du ménage de moins de 1000 euros[2]), plus de besoins en termes d’accueil des personnes handicapées, plus de demandeurs d’emploi sans qualifications, plus de personnes migrantes (en 1991, 1/3 des Bruxellois n’étaient pas nés Belges en Belgique[3]) et donc, plus d’hétérogénéité culturelle, religieuse (25% de musulmans à Bruxelles alors qu’ils ne sont que 6% dans le pays[4]) et sociologique...

L’assiette fiscale des Régions étant fondée essentiellement sur la capacité contributive de ses habitants, il était évident que Bruxelles serait incapable de relever les défis qui se présentaient à elle, alors même qu’une grande part de ceux-ci sont générés par l’accueil de près d’un demi-million de travailleurs venus des deux autres régions, qui ne paient pas leurs impôts à Bruxelles, mais nécessitent des moyens en termes d’urbanisme, de voirie, de transports, d’élimination des déchets, d’épuration des eaux... les parties les plus conséquentes du budget régional d’investissement.

La Réforme de l’État va officialiser cela, ce qui, en termes de symboles, avec la reconnaissance par la Flandre du statut de Région à part entière, est primordial pour la gestion, la viabilité, l’existence même de Bruxelles.

“Un juste financement des institutions bruxelloises”

C’est le titre du chapitre de la Réforme qui lui est consacré. Nous pouvons y lire que ce financement se justifie par l’impact négatif, sur les finances bruxelloises, de la taxation des travailleurs selon leur région de domicile et non celle où ils travaillent, de la mainmorte[5] et des charges liées à sa fonction de capitale nationale et européenne.

Pour être de bons comptes et sans abonder dans le sens de ses opposants, il s’agit d’un compromis qui, comme tout compromis, contient de grandes avancées mais aussi des besoins non rencontrés.

Au registre des avancées, le simple fait d’officialiser ces impacts négatifs sur ses finances est un fait politique majeur pour la reconnaissance de notre Région, surtout que la réponse se réalise par un apport financier de l’Etat fédéral, mais aussi des deux autres Régions, au prorata du nombre de leurs ressortissants qui viennent travailler dans la capitale.

C’est un montant conséquent puisque ce refinancement passera de 134 millions en 2012 à plus de 460 millions en 2015, sur des recettes régionales, en 2013, de 2,7 milliards, ce n’est pas négligeable. Il faut y ajouter les 30 millions transférés aux

Commissions communautaires pour soutenir des investissements dans les infrastructures de la petite enfance et de l'enseignement, justifiés par le fait que de nombreux enfants flamands ou wallons fréquentent nos crèches et nos écoles.

Concurremment, les montants de Beliris[6] (125 millions par an) sont pérennisés.

Côté négatif, ces montants restent très en-deçà de ceux évalués par les professeurs Verdonck, Taylor et Ector[7], à plus de 720 millions. D'autant qu'aucun rattrapage n'est opéré pour les années antérieures, pour combler le déficit cumulé. Ce financement ne prend pas non plus en compte l'intervention des communes pour les plus défavorisés or, en 2010, cela représentait 89 millions pour les 19 CPAS.

Ce manque à gagner représente une tentation forte pour le Gouvernement d'utiliser l'autonomie fiscale que lui donne la Réforme, pour le compenser, ce qui provoquerait un nouvel exode des plus riches vers la périphérie et ne ferait qu'aggraver la situation.

Autre élément négatif, la révision de l'ISN, l'Intervention de Solidarité Nationale[8], dont on a supprimé les effets pervers qui ne profitaient… qu'à Bruxelles. Le système faisait que, si la richesse des habitants d'une Région augmentait de manière significative, l'intervention de l'ISN non seulement diminuait (c'est le principe même, qui est conservé), mais en plus cette diminution était supérieure à l'augmentation des recettes de l'IPP induite par cet enrichissement. Jusqu'à présent, Bruxelles a donc vu son ISN largement compenser ses pertes en recettes IPP que représentaient l'appauvrissement de sa population ou l'augmentation du nombre d'Européens qui ne lui paient pas d'impôts. Cet effet d'aubaine disparaît avec la Réforme de l'Etat.

Malgré cela, dans la Déclaration de Politique Générale (DPG), les moyens nouveaux apparaissent en filigrane qui vont permettre, entre autres choses, de lancer la construction de dix nouveaux quartiers qui vont revaloriser des friches urbaines avec du logement, des entreprises, des équipements collectifs et même des espaces culturels.

Plus de logique et de cohérence

Yolande Hudson le rappelait[9], "*les francophones ne voulaient pas de cette Réforme, mais elle est une opportunité de simplifier les choses*".

Remettre dans les mêmes mains des éléments constitutifs de départements éclatés entre le Fédéral et les Entités fédérées va permettre de retrouver des cohérences perdues lors de la régionalisation, mais en les adaptant mieux aux réalités bruxelloises, ce qui légitime leur transfert.

En matière fiscale, par exemple, le 1% de l'Agglo et la taxe régionale, injuste socialement, vont disparaître dans le cadre d'une réflexion générale de la fiscalité régionale qui prendra mieux en compte la sociologie de la population et la concurrence entre les Régions.

En matière d'emploi, la concentration des moyens (transfert des primes Activa, PTP, Sine, des dispositifs Art. 60 et 61), des outils et des objectifs va permettre une réflexion similaire des aides à l'emploi qui tendra à la suppression des effets d'aubaine et des doublons, à une meilleure attention aux publics cibles.

Le rapprochement du Tourisme vers l'économie amène une approche de cette compétence par sa capacité à générer des emplois durables et non délocalisables, exigeant souvent peu de qualification. De grands investissements muséaux sont prévus : le Temple de la Bière à la Bourse, le Musée du Train à Schaerbeek… le Musée d'Art moderne au bord du canal. Grâce à lui, on ne dira plus "de l'autre côté du canal", ce sera désormais "the-place-to-be", résultat d'une concentration d'investissements au niveau touristique, économique, du logement, des équipements collectifs et de l'offres de transports, tout en privilégiant la qualité de vie, de l'architecture et du paysage.

Les tabous qui tombent…

La DPG régionale n'a jamais autant évoqué les compétences communautaires. On y lit que la Région va intervenir pour que l'enseignement y soit en adéquation avec les besoins de sa population, on y trouve un chapitre consacré au développement des infrastructures culturelles et même au financement d'organismes biculturels (une compétence reconnue par la Réforme), on y parle d'éducateurs de rue, de médiateurs sociaux, de structures d'accueil pour femmes battues... Tabou absolu, de nombreuses institutions (voire des compétences) mono-communautaires vont basculer vers le bicommu-

nautaire, notamment, dans les politiques des personnes handicapées, âgées ou de santé mentale.

On a même réussi à établir une répartition claire des compétences entre la Région et les communes en matière de nettoyage des rues, sans pénaliser son personnel.

Le transfert de la loi sur les baux pour résidence va permettre un meilleur contrôle de l'évolution des loyers, profitable aux plus défavorisés. Cela permet aussi d'intervenir dans d'autres politiques sociales comme l'accueil des personnes handicapées ou âgées.

La place des aînés dans la ville

Le bicommunautaire voit ses recettes augmenter de l'APA, des aides à la mobilité pour personnes handicapées, ce qui représente 30,90 millions ; ainsi que 293,5 millions pour les aînés et 16,20 millions pour l'accueil psychiatrique ou en toxicomanie, soit un apport de 346,19 millions.
Ce transfert va donner les moyens de réfléchir à l'instauration d'une assurance autonomie, telle qu'elle existe en Flandres, et ainsi supprimer une discrimination entre les Bruxellois francophones et néerlandophones, surtout permettre une rationalisation indispensable entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif, ce qui n'était pas possible.

Le basculement d'institutions francophones vers le bicommunautaire[10] se fera via un parastatal qui gérera l'essentiel des secteurs de l'Aide aux Personnes et de la Santé. Le Gouvernement s'engage à ne pas y imposer plus qu'un "bilinguisme externe, consubstantiel à la nature même du Bicommunautaire à Bruxelles".[11] Là encore, une reconnaissance du fait régional.

Le financement des maisons de repos va passer par une globalisation logistique, notamment, par la création de magasins centraux pour les achats, de lieux communs pour les stérilisations et d'une généralisation des marchés publics. Cela évitera, comme c'est le cas actuellement, que certains grands groupes continuent de faire venir leurs repas ou leur linge de centrales de l'étranger.

La mise en commun de tous les lits bruxellois va permettre, enfin, une programmation de ceux-ci, mais surtout, un rééquilibrage : le Collège réuni a un objectif de 30% de lits publics et entend réserver ses investissements aux institutions publiques ou du non marchand. Un rééquilibrage qui sera profitable à nos aînés.

Le logement des personnes âgées ou handicapées est aussi évoqué dans la DPG régionale puisque le Gouvernement parle de soutenir financièrement et administrativement la création de logements adaptés : logements communautaires, kangourou, résidences services… toutes choses que nous n'avons jamais pu développer jusqu'ici. On parle d'aide à l'adaptation des logements des personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile, d'aides à l'adaptation des maisons de repos publiques ou du non marchand : une révolution !

Un plus donc

Cette sixième Réforme de l'Etat n'est certainement pas ce dont les Bruxellois rêvaient, mais elle est une opportunité pour notre Région à trois niveaux, elle établit une reconnaissance forte du fait régional ; un refinancement insuffisant, mais qui est reconnu, pérennisé et qui, dans une premier temps, va permettre le développement d'espaces locatifs, économiques, culturels et collectifs ; une plus grande cohérence au sein des politiques régionales, mais aussi entre ses institutions donnant une primauté claire au pouvoir régional, ce qui supprimera pas mal de concurrences institutionnelles et, par là, de discriminations entre les Bruxellois.

Une opportunité que le Gouvernement doit maintenant concrétiser au profit de notre ville et de tous les Bruxellois.

---

[1] Chiffres de la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Gouvernement bruxellois.
[2] Chiffres d'une étude commandée à la VUB par le Collège réuni, le Ministre flamand et le Ministre de la Cocof en charge des Personnes âgées, présentée en juin 2013.
[3] Chiffres du recensement national de 1991.
[4] Chiffres d'une étude réalisée par l'UCL pour la LLB et de la RTBF, en 2010.
[5] C'est l'exonération d'une administration publique pour les taxes immobilières, le précompte immobilier, par exemple.
[6] L'Accord de Coopération de 2007, Etat fédéral/Bruxelles, visant à assurer le rayonnement et le statut de la capitale.
[7] Etude réalisée par les Facultés Saint-Louis pour le Ministre des Finances bruxellois, en 2010.
[8] Système de solidarité et de compensations entre l'Etat fédéral et les Régions établi en 1997.
[9] Des Mutualités socialistes, lors d'une présentation de la Réforme à la Fédération des Maison médicales, le 11 février 2014
[10] Leur financement n'est que transitoirement passé à la Cocof, il ne sera pas indexé et, petit à petit, il sera récupéré par la Cocom, en 2035.
[11] DPG du Collège réuni renvoyant à un avis du Conseil d'Etat de 2009.

Par Valérie LALOUX* et Cedric TOLLEY**
**Anthropologue **Bruxelles Laïque Echos*

VIH SIDA :

bientôt la fin de l'épidémie ?

"Mais tout se passe comme si nous ne parvenions plus à nous détacher de ces dogmes dont on s'était fait un viatique dans l'urgence, sinon un talisman contre l'angoisse, tandis que nos connaissances, nos moyens thérapeutiques, nos perspectives d'actions ont connu, ces dernières années, une succession de progrès qui ont changé la donne. De cela, le public n'est pas si averti qu'on l'imagine, d'autant que les campagnes d'information et de prévention ont eu tendance à figer leurs préceptes, n'intégrant les modifications proposées par le progrès des connaissances, qu'après de longs délais[1]"

Campagne de prévention conçue et menée à Bruxelles en 2013 par des activistes gays et séropositifs (**asbl Pink+**)

Dans le contexte de la régionalisation de la prévention du VIH et d'un changement récent de législature, quels moyens vont être alloués à la lutte contre l'épidémie en Belgique et à Bruxelles ? Les politiques régionales tiendront-elles comptent des recommandations internationales ? Le 18 novembre dernier, dans la perspective du 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, l'ONU publiait son rapport annuel contre le VIH/sida. Celui-ci mise sur une intensification et une augmentation des moyens consacrés à la lutte contre l'épidémie pendant les cinq prochaines années, afin de saisir la "chance historique" de mettre un terme à l'épidémie en 2030.

Dans la foulée, le rapport épidémiologique 2013 de l'ISP-WIV (Institut scientifique de santé publique) qui rend compte de l'état de l'épidémie en Belgique sortait, quant à lui, le 21 novembre dernier. Celui-ci fait état pour 2013 de trois personnes en moyenne qui, chaque jour, découvrent qu'elles sont séropositives. 43% de ces diagnostics positifs sont dépistés de manière tardive or ce sont les personnes qui ignorent leur statut sérologique qui composent le "chiffre noir" actuellement évalué autour de 30 %, c'est-à-dire la partie de la population qui risque de propager le virus en toute ignorance. Une diminution de 9% du nombre d'infections observées par rapport à 2012 serait à mettre en relation avec le durcissement de la politique d'asile et de migration qui plonge une partie de la population originaire d'Afrique subsaharienne dans la clandestinité. Par crainte de l'expulsion, elle est découragée d'avoir recours au dépistage. En outre, le rapport confirme une nouvelle fois que les catégories de population les plus touchées par le virus sont les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, ainsi que les migrants qui ont contracté le virus par contacts hétérosexuels.

Pour en finir avec le VIH il faut : 1/ connaître son statut sérologique, donc se faire dépister. 2/ être mis sous traitement ARV dès qu'on est diagnostiqué positivement. 3/ avoir une charge virale indétectable, ce qui empêche toute transmission du virus. Ces trois axes participent et sont indissociables de la lutte contre la sérophobie (c'est-à-dire, contre les discriminations subies par les séropositifs, contre les représentations morbides du VIH et de la séropositivité). Grâce au traitement, le visage de l'épidémie a en effet changé. Sous thérapie efficace, être porteur du VIH aujourd'hui, c'est vivre.

Aux débuts il y avait la capote

Le préservatif, dans les premiers temps du sida, a été l'outil unique, incontournable et nécessaire pour circonscrire l'épidémie. Ce moyen mécanique devait laisser le temps aux scientifiques de comprendre le virus et de trouver des solutions thérapeutiques. On parlait à l'époque d'un hypothétique vaccin. Depuis vingt ans que les campagnes promotionnent massivement l'utilisation systématique du préservatif, force est de constater que cette méthode n'a pas permis de mettre un terme à l'épidémie. En effet, en matière de stratégie globale de santé publique, l'utilisation du préservatif ne pourrait être un mode de prévention efficace que s'il était utilisé à chaque rapport sexuel, sans exception. Pourtant, en matière de sexualité, l'observation des pratiques effectives montre que l'utilisation du préservatif est aléatoire et discontinue et ceci, quel que soit le niveau d'information des personnes concernées.

1996 - 2008 : Le temps des révolutions

Entre temps, nous avons assisté à des avancées biomédicales qui ont fondamentalement changé la donne.

1996 : La trithérapie révolutionne l'histoire du VIH/sida. Pour la première fois, des traitements dits "antirétroviraux" (ARV) arrêtent le virus de manière spectaculaire. Le sida ne tue plus et, porter le virus devient un état chronique face auquel la médecine n'est désormais plus démunie. En outre, sous traitement, il n'y a plus de transmission du virus entre une mère et son enfant. Ce constat a d'ailleurs joué un rôle crucial dans la découverte de l'efficacité des traitements.

2008 : dans une Suisse qui criminalise les séropositifs, l'article du Professeur Bernard Hirschel claque comme un coup de tonnerre. Dans le monde politique et associatif, nul ne s'attend à ce que : "*les personnes séropositives ne souffrant d'aucune autre MST et suivant un traitement antirétroviral efficace, ne transmettent pas le VIH par voie sexuelle*"[2]. Démons-

tration est faite que, dans les conditions d'une trithérapie correctement suivie qui permet de ramener la charge virale d'une personne porteuse du VIH en dessous du seuil détectable, le virus ne se transmet plus. C'est ce que, dans la littérature scientifique, on a appelé "l'avis suisse".

L'avis suisse, très à contre-courant de l'idéologie du sida et venant bousculer les représentations de la maladie et des porteurs du virus, donne lieu à de nombreuses controverses et suscite la mise en œuvre d'études. Notamment un célèbre essai clinique randomisé (HPTN 052) portant sur 1700 couples hétérosexuels sérodifférents (un des partenaires est séropositif, l'autre non) démontre de manière implacable qu'il n'y a aucune transmission possible de la part du partenaire sous traitement avec charge virale indétectable. Cette démonstration est à ce point évidente, que le compte-rendu de l'étude est publié en 2011, quatre ans avant l'échéance initialement prévue. Partant, l'ONUSIDA reconnaît que le traitement ARV est un outil de prévention à part entière. C'est ainsi que naît le concept de TasP (Treatment as Prevention).

2011 : L'Odyssée de la prévention

A cette époque, les secteurs associatifs et institutionnels de la prévention sida se saisissent avec difficulté de ces avancées. Ceci notamment parce que le message de l'utilisation unique du préservatif leur avait permis de se fixer puis de se cantonner à un discours de prévention plus simple, plus rassurant et plus facile à aborder. Les découvertes biomédicales ont en outre complexifié la tâche des associations qui se sont vues dans l'obligation de développer une communication plus pointue et plus diversifiée, à la fois individuelle et collective, de proposer des outils différents et adaptés à chaque public et de faire connaissance avec leurs différentes pratiques.

En France cependant, des politiques de dépistage adaptées et efficaces sont mises en œuvre et, le TasP est intégré dans la perspective d'une prévention devenue combinée. Par contre, en Belgique le secteur de la prévention accuse un retard considérable en termes de dispositifs. Il ne parvient pas à adapter ses discours aux pratiques effectives des différents publics et aux réalités scientifiques qui émergent. Les structures de dépistage restent à l'état vestigial, les études se bornent à l'épidémiologie, il manque cruellement d'enquêtes qualitatives et la promotion du port du préservatif reste presque seule au cœur des campagnes de prévention. Les acteurs de la prévention peinent à mesurer leur responsabilité face à cette situation et à engager une réflexion en profondeur pour adapter leurs moyens d'action. Ils évitent de communiquer à propos du TasP, ils n'entreprennent pas de réel travail relationnel dans une approche compréhensive des publics infectés et concernés. Ce qui contribue à retarder l'impact sur l'épidémie.

2013 : Enfin un plan fédéral

En octobre 2013, un tout premier plan fédéral de lutte contre le VIH/sida (14-19), diligenté par le Ministère de la Santé en concertation avec les acteurs associatifs, médicaux et de recherche, voit le jour dans le contexte d'une progression alarmante de l'épidémie, et de la désorganisation d'un secteur traversé par de fortes tensions en matière d'orientations et de dispositifs de prévention.

Ce plan projette quatre axes prioritaires : la prévention, le dépistage, la prise en charge et la qualité de vie. Il fait du dépistage le fer de lance de la lutte contre l'épidémie et envisage la prévention combinée[3] en misant sur l'utilisation généralisée du préservatif comme moyen d'enrayer l'épidémie.

2014 : Mettre un terme à l'épidémie

C'est en mars 2014 qu'est publié le compte-rendu de l'étude internationale PARTNER qui évalue le risque de transmission du VIH au sein de couples sérodifférents, hétérosexuels et homosexuels, dont le partenaire séropositif est sous traitement efficace avec charge virale indétectable. Sur les 44 500 relations sexuelles (sans utilisation systématique du préservatif) observées dans 14 pays européens, aucun partenaire n'a transmis le VIH. Cette étude confirme une nouvelle fois et massivement la démonstration que le Pr. Hirschel faisait empiriquement et, l'essai HPTN 052. L'étude PARTNER entérine donc qu'en matière de stratégie globale de santé publique, le TasP est le seul mode de prévention déterminant pour mettre un terme à l'épidémie du VIH.

Le rapport de l'ONUSIDA récemment publié fait du TasP le cœur de la stratégie qui devrait mettre un terme à l'épidémie à l'horizon 2030, il renverse le paradigme de prévention. En effet, l'Organisation a

Deux niveaux d'analyse relèvent de réalités et de stratégies différentes et combinées.

Au niveau interindividuel il est préconisé de se protéger lors des rapports sexuels quand on ne connaît pas le statut sérologique de ses partenaires : en portant un préservatif, en utilisant un traitement préventif (prophylaxie pré-exposition qui n'existe toujours pas en Belgique), en pratiquant une réduction des risques sexuels (adapter son comportement sexuel aux pratiques les moins risquées), en s'informant du statut sérologique de ses partenaires et, le cas échéant, sur l'indétectabilité de leur charge virale, donc en communiquant et négociant avec ses partenaires. Ainsi, il est nécessaire d'organiser une prévention combinée, c'est-à-dire mettre à disposition du public un panel d'informations et d'outils de protection facilement accessibles.

Au niveau macrosocial, dont les politiques de santé publique ne peuvent faire l'économie, si la prévention combinée reste de mise, c'est un renversement de paradigme qu'il faut opérer : à une politique de dépistage ciblée pour diagnostiquer le plus précocement possible, doit être associée une mise sous traitement immédiate et systématique des personnes séropositives.

fixé, en premier objectif, le fait que 90% des séropositifs soient diagnostiqués, que 90% des séropositifs soient mis sous traitement précoce et que 90% des séropositifs aient une charge virale indétectable. Et un second objectif, qui devrait aboutir à la reddition de l'épidémie au niveau mondial, est de faire passer ces taux à 95% en 2030. Ce programme s'appelle le *Fast track*.

Dans ces conditions, il est paradoxal qu'en Belgique on préconise encore que "le préservatif doit rester au centre des actions de prévention"[4]. Et il est navrant de ne toujours pas considérer le traitement comme l'élément déterminant de la prévention. Alors même que l'ONUSIDA vient de prendre l'engagement historique de miser sur le TasP pour en finir avec une des plus grandes épidémies contemporaines dont l'Organisation indique que : "*nous avons maintenant cinq ans devant nous pour l'endiguer pour de bon ou voir l'épidémie repartir et devenir hors de contrôle*"[5].

Dans le contexte de la régionalisation de la prévention du VIH, d'une politique d'économie qui touche bien des secteurs non-marchand et, d'un changement récent de législature, quels moyens vont être alloués à la lutte contre l'épidémie ? Le plan national sida reste peu ambitieux en regard des recommandations internationales et de l'urgence de la situation. Un an après sa publication, aucune de ses actions prévues n'a encore été mise en œuvre. Il n'y a toujours pas de diversification probante ni d'intensification des offres de dépistage, il n'y a pas de cadre légal pour organiser la démédicalisation et la délocalisation du dépistage ni pour permettre la mise en œuvre de l'autotest (alors même que celui-ci sera bientôt disponible en France, y compris pour les belges transfrontaliers). Le TasP, quant à lui, n'est toujours pas au centre de la politique et des campagnes de prévention.

Le nouveau gouvernement et le secteur de la prévention sida en Belgique sauront-ils saisir l'opportunité de la révolution paradigmatique permise par l'efficacité des traitements ?

---

[1] Jacques Leibowitch, *Pour en finir avec le sida*, Plon, 2011, pp. 9-10.

[2] Bernard Hirschel, "Les personnes séropositives ne souffrant d'aucune autre MST et suivant un traitement antirétroviral efficace ne transmettent pas le VIH par voie sexuelle.", *Bulletin des médecins suisses*, 2008, 89 – 5.

[3] Prévention combinée : stratégie qui articule différentes démarches et outils de prévention : préservatif, dépistage, traitement, prophylaxie pré et post-exposition, etc.

[4] Communiqué de presse conjoint ISP-WIV, Institut de médecine tropicale, Plate-forme prévention sida, 21 novembre 2014.

[5] Michel Sidibe, Directeur générale de l'ONUSIA, déclaration du mardi 18 novembre 2014.

L'envol d'ICCARRE

Mettre en lumière la question de la surmédicalisation des traitements ARVs

Jacques Leibowitch, spécialiste du VIH, notamment co-découvreur du virus, chercheur à l'origine du dépistage et du calcul de la charge virale dans le sang et inventeur de la trithérapie, est aujourd'hui auteur d'une autre contribution à l'histoire du sida. Depuis dix ans, il mène une recherche appelée "protocole ICCARRE" (Intermittents en Cycles Courts, les Anti Rétroviraux Restent Efficaces) avec une centaine de patients séropositifs en traitement de maintenance (c'est-à-dire en succès thérapeutique : la charge du virus dans le sang est indétectable depuis plusieurs mois au moins) et sous la surveillance d'un comité éthique. Ce protocole de recherche, réalisé dans des conditions strictes, progressives et médicales, propose un allègement des traitements anti-VIH sans perte d'efficacité. Il s'agit d'administrer des posologies à la fois plus adéquates et suffisantes : d'une à six prises par semaine au lieu de sept, selon les patients. Depuis des années donc, les séropositifs engagés dans l'étude ne prennent leur trithérapie qu'une ou deux ou trois ou quatre fois par semaine, tout en restant protégés aussi efficacement par le traitement, dont le succès est évalué à partir d'une charge virale qui doit rester indétectable. Les résultats du protocole ICCARRE, publiés en 2010, mis à jour en 2012/2013 pour Harvard Medical School et l'Institut Pasteur, donne aujourd'hui lieu à un essai clinique, nommé 4D, mené par l'Agence de recherche ANRS. En s'appuyant sur une cohorte plus importante et plus diversifiée que celle d'ICCARRE, il devra évaluer et confirmer le succès virologique d'une stratégie thérapeutique allégée (administrée 4 jours par semaine au lieu de 7).

Si les traitements ARVs moins dosés sont aussi efficaces, quelle est la valeur thérapeutique des jours de chimie en trop ? La surmédication n'a aucune légitimité déontologique en médecine. Outre les effets secondaires immédiats, les contraintes physiologiques et psychologiques, les ARVs peuvent avoir, sur une longue période, des conséquences sur la santé des patients comme le suggère les cas de vieillissement accéléré. L'importance de traitements allégés réside dans la réduction de ces effets ainsi que celle des coûts pour la santé publique[1]. Il en résulte une plus grande désirabilité et acceptabilité du traitement dans la durée. L'enjeu majeur est donc le bien-être des personnes séropositives et l'amélioration de leur qualité de vie. Des posologies mieux dosées jouent aussi un rôle important dans la lutte contre la *sérophobie*. Elles permettent de rompre avec la diabolisation du VIH et des séropositifs, de réduire le stigmate à néant, de mettre un terme aux représentations morbides du virus et de la séropositivité.

Bruxelles Laïque recevra Jacques Leibowitch pour une rencontre sur le sujet le 19 mars 2015.

[1]Selon Jacques Leibowitch, un dosage exhaustif pour une population 80 000 séropositifs, en France, permettrait à la sécurité sociale de faire une économie de 2,2 milliard d'euro.

Entretien avec John DAVIS du mouvement américain Community Land Trust
Par Geert De PAUW & Francesca ZAGANELLI
Community Land Trust Bruxelles (www.cltb.be)

Les roues ne lâcheront pas

En 2009, quelques Bruxellois ont introduit le modèle américain du Community Land Trust (CLT) sur le continent européen. Les CLT sont des organismes visant à acquérir des terres pour les extraire du marché spéculatif et les gérer comme un bien commun, dans un intérêt permanent pour la collectivité. Sur ces terres, sont construit des logements accessibles à des personnes à faibles revenus, suivant un principe de scission du terrain et du bâti. Grâce à un prix de revente plafonné, les prix des logements restent abordables, génération après génération.

Au cours de leurs recherches, les pionniers bruxellois du CLT se sont penchés sur ce modèle, car ils y voyaient des solutions innovantes face à la crise du logement, des solutions émancipatrices, collectives et antispéculatives. La piste du Community Land Trust semblait répondre à ces attentes. Ainsi, ils ont traversé l'océan Atlantique pour se familiariser avec le travail du Champlain Housing Trust, le CLT le plus important aux États-Unis. Ils y ont rencontré entre autres John Davis, une des pierres angulaires du mouvement américain des CLT.

Entretemps, beaucoup d'étapes ont été franchies. Cinq ans plus tard, le premier CLT du continent européen est devenu réalité. Le CLT Bruxelles prépare en lien direct avec les futurs propriétaires trois premiers projets, pour produire une cinquantaine de logements. John Davis continue à suivre de près le CLT Bruxelles. Le 22 octobre 2014, il est venu pour la deuxième fois en visite à Bruxelles. Dans la soirée, il présentait son livre *Manuel d'antispéculation immobilière*, la traduction francophone de son œuvre de référence *The CLT Reader*. Interviewé par Geert Van Istendael, il nous parle de ce nouveau livre, évoque la crise aux États-Unis et l'exportation du modèle CLT en Belgique.

Dans votre ouvrage figure un article sur les origines et l'évolution des Community land Trust aux États-Unis. Deux livres, *Community Land Trust, Guide to a new model of land tenure* (1972) et *The Community Land Trust Handbook* (1982) ont été importants pour le développement des CLT aux États-Unis. Pouvez-vous nous en dire davantage ? *The CLT Reader*, publié en 2011, a-t-il joué un rôle similaire ? Quelle pourrait être le rôle de la traduction française de ce livre ?

John Davis : Le premier livre datant de 1972 a introduit ce nouveau modèle auprès du public américain. En tant qu'américains, nous pensions évidemment avoir tout inventé et nous avons récolté tous les honneurs pour avoir créé ce nouveau concept magnifique. En réalité, nous avions emprunté la majorité de nos idées à d'autres pays : les Cités Jardins d'Angleterre, les *Gramdan villages* d'Inde, le logement coopératif *Moshavim* en Israël, le *Ejido* au Mexique … Ainsi est paru en 1972 le livre des CLT introduisant ce nouveau concept à un public américain – tradition obligeant de s'approprier les meilleures idées et de les revendiquer pour siennes. Il plantait les graines d'un nouveau modèle, soulevait des questions importantes et ouvrait la voie.

Le livre datant de 1982 *The CLT Handbook* était davantage un manuel opérationnel, expliquant comment créer un CLT. Ce n'est plus seulement un concept, ce sont des manières concrètes de gérer la terre, le logement, le travail communautaire.

En 2010 est paru une nouvelle anthologie intitulée *Community Land Trust Reader*. Entretemps, notre mouvement s'était développé à tel point qu'un autre type d'ouvrage était nécessaire.

En 1972, lorsque le premier ouvrage a été écrit, il n'existait qu'un CLT aux États-Unis et c'était ce que ce livre retraçait. Il s'agissait d'une introduction à cette nouvelle forme d'occupation, visant à créer de nouvelles villes dans des zones rurales, sur des terres inoccupées. En 1982, il existait une douzaine de CLT et le livre de l'époque rendait compte de ces expériences. Cela donna une direction nouvelle à ce modèle et à son application. Les auteurs s'interrogeaient : "Une application urbaine du modèle est-elle possible ? Pourrait-on exploiter davantage ce modèle pour rendre les logements accessibles ? Ne faudrait-il pas davantage développer l'aspect 'communauté' (le C dans CLT) ? Devons-nous vraiment attendre d'avoir 6000 hectares disponibles avant de lancer un nouveau CLT ? Nous pouvons le faire progressivement, dans le tissu urbain et avec les bâtiments existants."

En 2010, il y avait plus de 200 CLT (ils sont actuellement au nombre de 280) aux États-Unis et à ce stade, nous n'avions besoin ni d'un descriptif de base, ni d'un manuel pratique. Nous avions besoin de nous rappeler d'où nous venions et d'un soutien pour envisager de nouvelles voies à emprunter.

Ma femme est une artiste et elle réalise de magnifiques cartes postales et gravures sur bois. Il y a quelques années, elle réalisa une très belle carte avec le texte suivant : "Il n'y a que deux choses que nous pouvons léguer à nos enfants : des racines et des ailes". Le livre de 2010 est une tentative de rappeler aux gens les racines de ce modèle : des racines puisées dans les combats de justice sociale pour l'égalité raciale, dans le mouvement en faveur des droits civiques dans le sud des États-Unis. C'était une sorte d'hommage tardif à

ceux chez qui nous avions puisé nos meilleures idées. L'objectif était aussi de dire à ce mouvement grandissant qu'il y a de nouvelles voies à explorer : nous pouvons aujourd'hui, à partir de ce modèle, s'essayer à des applications commerciales et à l'agriculture urbaine. Et, à propos, cela ne se passe pas qu'aux États-Unis : le modèle est également appliqué en Angleterre, en Australie et sur le continent européen.

Le livre qui a été publié il y a quelques semaines s'appuie sur les trois ouvrages précédents. Cependant, je pense que l'enjeu consiste également à introduire le modèle auprès d'un public francophone, les encourageant à créer un CLT. C'est aussi une manière de dire : "Ne soyez pas effrayés. C'est un modèle un peu étrange, mais c'est un véhicule que nous avons testé et si vous l'adoptez, sachez que les roues ne lâcheront pas". Nous avons aussi augmenté le livre de quelques essais qui ne figurent pas dans l'ouvrage initial : un article rédigé par Thomas Dawance sur le CLT de Bruxelles et un autre par Jean-Philippe Attard sur ce qui se passe en France. Mon souhait pour ce livre est qu'il puisse avoir le même impact que les précédents, et qu'il pousse même la réflexion un peu plus loin.

Si je ne me trompe pas, vous avez subi il y a quelques années aux États-Unis une crise des subprimes. Quel a été l'effet de cette crise sur le développement du modèle CLT aux États-Unis ? Les logements CLT ont-ils résisté ? Était-ce une opportunité pour acquérir des terrains à bas prix ? Ou au contraire, est-ce qu'il est devenu plus difficile de développer des programmes de propriété pour les personnes à faibles revenus ? Quel était votre contrôle sur cette situation ? Comment avez-vous pu contourner la crise, l'atténuer, trouver des solutions ou même saisir les opportunités ?

C'était une opportunité de parler du modèle CLT d'une manière différente et d'acquérir certains terrains. Jusqu'à environ 2008, le début de la grande récession économique et l'effondrement du marché des prêts hypothécaires, la plupart des arguments en faveur des CLT étaient basés sur un marché en hausse. La flambée des prix des terrains et du logement, ainsi que la lente augmentation des revenus, accentuaient de plus en plus le manque d'accès dans ce marché en pleine ébullition. Aux États-Unis, des formes de financement créatif pour inciter les personnes aux revenus les plus bas à accéder à la propriété ont vu le jour. Ces tours de passe-passe financiers et cette créativité financière ont été l'une des raisons qui nous ont menés à ces crises.

Le modèle CLT avait déjà démontré son efficacité dans le contrôle et le maintien de l'accès à un logement abordable dans un marché tendu. Lorsque le marché était en ébullition, nous pouvions préserver l'investissement public dans l'habitat et protéger l'accès à un logement abordable, de telle sorte que la prochaine génération puisse avoir les mêmes possibilités d'accès à la propriété que celles que le secteur public avait contribué à créer pour la génération actuelle.

En 2008, tout à coup, notre marché s'est effondré et nous nous sommes retrouvés dans un marché en baisse. Qu'est-il dès lors arrivé aux propriétaires des CLT, ceux que nous avions aidés avec un logement CLT, parce que nous nous inquiétions de leur accessibilité au logement ? Que leur est-il arrivé lorsque des problèmes différents ont surgi ? Ce que nous avons constaté – sans pour autant nous en étonner, mais pour notre plus grand plaisir - est que ce modèle a supplanté le marché quand celui-ci était au plus mal. Alors que les taux de saisie et de défaillance sur les prêts hypothécaires auprès des propriétaires privés avaient augmenté de près de 30-40% partout aux États-Unis, dans le secteur des CLT, il n'était équivalent qu'à 1/10 des taux du marché. Si l'on prend en compte les taux de saisie des prêts hypothécaires, ceux des CLT étaient presque constants, alors que pour tous les autres marchés de prêts hypothécaires, ces taux flambaient. Nous avons étudié le sujet et nous avons réussi à démontrer qu'il existe un plafond protégeant l'accessibilité lorsque le marché est en surchauffe, et que, lorsque le marché est froid, il y a un plancher. Nous pouvions ainsi protéger nos propriétaires en cas de boom immobilier, mais également en cas de récession.

Il s'agissait d'une merveilleuse opportunité politique à saisir pour nous tourner vers nos bailleurs de fonds et banquiers. Tout à coup, les banquiers étaient nos meilleurs amis, parce que les banquiers n'apprécient pas la hausse des saisies immobilières. Et chez nous, ils pouvaient les éviter. Malheureusement, au moment précis où nous pouvions démontrer notre plus-value aussi bien dans un contexte de marché chaud que froid, les pouvoirs publics ont serré la ceinture et les critères d'obtention de crédits des banques

sont devenus plus strictes. Il était devenu très difficile d'accéder à l'argent public et nous n'avons pas été en mesure de profiter beaucoup de l'occasion d'acheter des terres ou des maisons saisies.

En fait, vous décrivez le CLT comme un outil pour introduire plus d'équilibre dans un marché très volatile...

Oui, exactement. Les personnes que nous aidons sont la classe ouvrière, la classe moyenne inférieure, les pauvres, les travailleurs pauvres. Ce sont précisément les populations qui sont les plus vulnérables à la fois au sommet du marché et au plus bas du marché. C'est de cette manière qu'il faut concevoir des politiques de logement et mettre en place des mécanismes pour protéger ces populations lorsque l'économie les met en danger.

Le modèle CLT né aux États-Unis pendant les années 70 a traversé l'Atlantique et est appliqué en Angleterre et en Belgique. Il semble y avoir un intérêt croissant pour le CLT en France et en Italie également. Est-ce une évolution positive, du point de vue américain, ou craignez-vous le modèle ne soit altéré ou dilué de façon négative ? N'êtes-vous pas inquiet de ce que vos enfants vont en faire ?

Ça me rend très heureux de constater que les graines portées par le vent au-delà de l'Atlantique et du Pacifique commencent à prendre racine dans d'autres pays. Principalement parce que c'est un modèle très flexible, malléable. Chaque fois que nous sommes allés dans une nouvelle direction et que nous avons adopté de nouvelles pratiques et procédures, c'est grâce au courage et à l'innovation de certains CLT qui ont partagé des connaissances avec leurs pairs. Selon moi, ce qui se passe et va se passer en Europe, en Australie et en Angleterre, est que le modèle va engranger quelques nouveaux éléments. Il va se décliner et être mis en pratique d'une manière légèrement différente, ce qui sera pour nous une occasion supplémentaire de renforcer nos idées et nous inspirer de ces évolutions.

Le modèle devra donc s'adapter aux contextes locaux, nationaux et aux législations en vigueur…

Cela s'est toujours passé comme cela. J'ai visité les bureaux du CLT de Bruxelles. Les collègues m'ont parlé de leurs projets et des perspectives pour l'avenir, me demandant mon avis sur le sujet, ce qu'ils faisaient mal et si je pouvais leur donner quelques conseils. À la fin de l'échange, j'ai réalisé que j'avais bien plus appris d'eux que l'inverse, notamment sur la manière d'impliquer et de faire participer la communauté dans la conception du projet, de les solliciter en amont avant de commencer à construire quoi que ce soit. Nous avons un peu perdu cela de vue. Nous étions dans une dynamique plus participative à l'époque. Le 'C' de CLT – représentant la Communauté – était habituellement la cheville ouvrière ; c'était notre but, notre spécificité, notre pierre angulaire. Aux États-Unis, le 'L' – l'acquisition le terrain – et le 'T' – la confiance établie par une bonne gestion post-achat – ont un peu pris le dessus. Je vais donc rentrer aux États-Unis et dire : "Vous savez, à Bruxelles, ils le font bien et nous avions l'habitude de le faire mieux et nous devrions y revenir !". Alors, est-ce que je me fais du souci pour mes enfants ? Pas du tout, au contraire, je pense qu'ils ont beaucoup à m'apprendre !

Par des habitant-e-s et ami-e-s du Keelbeek à Haren, le 15 octobre 2014

Appel du Keelbeek

A la croisée de nos préoccupations relatives au monde carcéral, à l'alimentation durable, à la participation citoyenne et au droit à la contestation, Bruxelles Laïque suit depuis le début et soutient la dynamique citoyenne du Keelbeek à Haren.

Nous, habitant-e-s et ami-e-s du Keelbeek, appelons à l'aide et au soutien !

Le Keelbeek, terrain de 18 ha de nature préservée à Haren (Bruxelles), est menacé à très court terme par le projet de construction d'une mégaprison de 1200 détenus. La procédure de construction de cette mégaprison, la plus grande de Belgique, avance très rapidement.

La demande de classement du Keelbeek, introduite par des habitant-e-s et organisations de protection de la nature, a été rejetée par le Gouvernement Régional le 2 octobre 2014. *Il est prévu que les travaux commencent au printemps 2015* et que la prison soit ouverte en 2017.

La prison devrait être construite par le groupe d'entreprises Cafasso, sous la direction de la Régie des bâtiments, pour le compte du Service Public Fédéral Justice. En dehors des constructeurs et des politiques, cette mégaprison ne convient à personne et est dénoncée comme une mauvaise solution par les travailleurs et experts du monde carcéral : elle aggrave les problèmes et n'en résout aucun.

Construire une nouvelle prison, bétonner des terres potentiellement nourricières : ce sont des choix de société qui exigent des débats. Ces débats sont redoutés et fuis par les commanditaires de cette mégaprison qui sont poussés par des intérêts financiers. Ils veulent accélérer sa construction et faire passer en force cette décision d'un autre temps.

Osons ouvrir ces nécessaires débats publics et parlementaires sur la politique carcérale, sur la gestion des finances publiques, sur le futur de l'agriculture et la souveraineté alimentaire de Bruxelles, sur les dénis de démocratie.

Nous,

habitant-e-s de Belgique, jugeant inacceptable le durcissement d'un système carcéral basé sur la répression et l'exclusion, motivé par le profit et entretenant l'illusion de la sécurité,

habitant-e-s de Belgique, condamnant les partenariats publics-privés qui assèchent les budgets publics au détriment des citoyens, et indignés par la corruption,

habitant-e-s de Bruxelles, soucieux-ses de la biodiversité de notre région et de son caractère vivable, inquiet-e-s de la fragilité de notre système alimentaire industriel face à l'accumulation des crises dans un futur proche,

habitant-e-s du village de Haren, attaché-e-s à cet unique espace vital de nature au milieu d'une accumulation démesurée d'infrastructures,

habitant-e-s et **ami-e-s** du Keelbeek installé-e-s sur ce terrain depuis août 2014, suite à la grande plantation collective de pommes de terre biologiques du 17 avril 2014, journée internationale des luttes paysannes,

aux côtés des **animaux** et **plantes** qui vivent sur cette terre du Keelbeek,

ensemble, nous faisons appel aux habitant-e-s de ce pays, aux forces vives qui ne veulent pas participer à la guerre de tous contre tous et contre le vivant.

Nous vous appelons à nous rejoindre, à nous retrouver sur ce terrain, à agir ensemble contre sa destruction évitable et pour continuer à créer et à entretenir les conditions propices à la vie, sur ces terres et ailleurs.

Non au bétonnage des terres, quelles qu'elles soient !

Non à la construction de nouvelles prisons !

Le modèle dominant s'effondre sous nos yeux. N'attendons plus.

Associons nos créativités pour créer un futur enviable pour toutes et tous. Rassemblons-nous !

Nous sommes en colère, d'une rage qui se nourrit de la tristesse viscérale face à la destruction et l'enfermement du vivant. Nous ne nous sentons pas impuissant-e-s, nous soutenons la vie et sommes soutenus par elle.

Nous ne sommes pas seul-e-s et nous ne laisserons pas faire.

Nous appelons toutes et tous à venir à Haren découvrir le terrain du Keelbeek, profiter de cette nature, la faire connaître et participer aux nombreuses activités qui s'y déroulent. A occuper le terrain, l'habiter, y vivre, cultiver la terre et la protéger. Faisons foisonner la vie sur ces terres, de quelque manière que ce soit !

L'union fait la force.
Vive le Keelbeek libre !

Par Céline DELFORGE
Députée bruxelloise

Habiter à Bruxelles :
la mobilité comme moteur de la qualité de vie !

Congestion, transports publics englués, bruit, pollution, insécurité routière, perte de temps, manque d'espace… quand on évoque la mobilité à Bruxelles, les images qui surgissent sont rarement positives. En voiture ou en transport public, les déplacements sont terriblement longs et à pied ou à vélo, ils sont inconfortables, voire dangereux. Cette situation n'a pourtant rien d'une fatalité !

Des idées et des solutions existent. Elles ont été éprouvées ailleurs, les acteurs de la mobilité les connaissent et les ressassent. Ce qu'il manque à Bruxelles, c'est une vision politique globale qui envisage la mobilité comme un levier de changement et réponde au modèle de ville que l'on souhaite. Cela implique de prendre un ensemble de mesures volontaristes et non de se contenter de gérer les flux existant à la petite semaine.

Il convient donc de savoir dans quelle direction on souhaite aller et dans quel but. L'optique qui a actuellement le vent en poupe et engouffre des budgets colossaux risque bien de mener dans une impasse : toujours plus de tout, de partout et vers partout. On devrait, au contraire, tenter de réfléchir une mobilité qui permette à tout un chacun d'accéder aux biens et services dont il a besoin sans que les flux et les distances augmentent d'année en année. Cette approche touche inéluctablement à l'aménagement du territoire. Si on privilégie l'habitat dense plutôt que l'étalement urbain, les gens devront parcourir de moins longues distances et l'organisation d'une mobilité nettement moins dépendante de la voiture individuelle deviendra possible. De même si les travailleurs habitent la même ville que celle où ils ont leur emploi.

Pour y arriver, Bruxelles doit répondre à un double phénomène :

• un exode des ménages moyens vers une périphérie de plus en plus large et une très forte navette entrante (plus de 350.000 personnes chaque jour de semaine). Sachant que cette navette est alimentée, entre autres, par les ménages qui ont quitté Bruxelles, il faut être capable de garder ceux qui habitent encore la Région et tenter de faire revenir ceux qui l'ont quittée.

• un taux de motorisation des ménages bruxellois particulièrement élevé. Si entre 35 et 40% des ménages bruxellois ne disposent pas d'une voiture individuelle et devraient bénéficier d'une meilleure mobilité, cette proportion est largement inférieure à la plupart des villes comparables.

Commençons par nous demander quelles contreparties poussent des gens à vivre dans une grande ville malgré une série de désagréments ou désavantages présentés par ce type d'environnement ? Tout simplement le bénéfice d'une proximité et d'une accessibilité à une multitude d'activités et de services mais également de personnes. Sachant que même d'un point de vue purement économique, la cherté du logement peut être, en tout ou en partie, compensée par un plus faible budget consacré aux déplacements, la voiture personnelle n'étant, a priori, pas indispensable et le recours à la marche ou au vélo gratuit ou presque.

Or, à Bruxelles, la structure de l'espace public et des réseaux de transports aboutissent à ce qu'il soit bien souvent plus rapide de rallier les pôles d'emploi centraux en transport public en partant de l'extérieur de la Région que depuis certains quartiers de Bruxelles. De même pour les pôles d'emplois excentrés et donc proches des frontières régionales, si c'est en voiture. Et quand on pimente les trajets quotidiens d'une étape pour déposer des enfants à l'école ou à la crèche, c'est encore plus vrai. Dès lors, l'avantage de la proximité offert par l'habitat urbain disparaît.

Des enquêtes auprès de ménages ayant quitté la capitale ont mis également en évidence que la piètre qualité de l'environnement - au sens large - et le bruit (dont une partie est causée par le trafic routier) était la cause de départ la plus souvent citée. Le prix des logements est donc loin d'être le seul facteur, mais il devient déterminant quand, pour un loyer (ou une mensualité) égal ou inférieur, vous disposez d'un cadre de vie plus agréable sans que rejoindre votre travail vous prenne plus de temps. Vous habitez mieux et moins cher sans perte d'accessibilité, même si les distances sont plus grandes.

Alors, sur quel principe travailler la mobilité pour une Région où l'on a envie de vivre, où vivre sans voiture est possible, se déplacer est rapide et se promener agréable ? Car c'est au fond de cela qu'il s'agit : gagner du temps et de la qualité de vie.

Centrer l'offre régionale de transport sur les besoins de la Région

Cela sonne comme une évidence, un pléonasme, presque. C'est pourtant bien au niveau de la structure du réseau de transport que se trouve la clé pour que se déplacer à l'intérieur de la Région devienne à nouveau plus rapide qu'en venant de l'extérieur. On peut attribuer cette situation à un double phénomène : une société régionale qui transporte des voyageurs qui devraient être totalement

pris en charge par la SNCB et une volonté de privilégier des infrastructures lourdes et coûteuses en investissements, se focalisant ainsi sur quelques axes principaux dont on augmente sans cesse les capacités, au détriment d'un maillage de qualité pour l'ensemble du territoire. Ce choix d'infrastructures lourdes est également problématique au niveau financier. L'argent investi ne rapporte rien à l'économie locale puisque les travaux sont effectués par des entreprises extérieures qui repartent une fois leur tâche terminée. Par ailleurs, ces ouvrages sont extrêmement coûteux en entretien. A contrario, lorsqu'on investit dans des infrastructures légères au bénéfice de l'exploitation, on investit dans des emplois locaux et durables : du personnel de conduite et d'entretien qui travaille et souvent habite à Bruxelles. Rappelons que la STIB est le premier employeur de la Région. La preuve que le transport public représente un potentiel d'emplois directs ! Enfin, une fois que le principal du budget a été consommé par quelques axes, il ne reste plus beaucoup de moyens pour agir sur le reste du territoire et des lignes qui deviennent secondaires.

Pour bien visualiser le modèle suivi dans la capitale depuis des décennies, il suffit de penser au réseau international de chemin de fer. On a développé de très lourdes infrastructures de TGV qui, de fait, permettent de relier très vite des points principaux. Paris en 1h30, Londres en à peine une heure de plus ! Pourtant, ces créations se sont accompagnées de la suppression de la plupart des trains internationaux classiques et des arrêts intermédiaires. Si bien que si vous souhaitez vous rendre quelque part entre les deux points principaux, il vous faut d'abord effectuer un premier trajet en TGV. Ensuite, vous devrez, au mieux, changer de quai, au pire, de gare, puis vous coltiner un ou plusieurs trains du réseau secondaire. Au final, vous aurez perdu du temps, du confort et de l'argent. Et si vous souhaitez relier deux villes importantes qui ne sont pas directement reliées entre elles, vous aurez droit à deux TGV, là où avant un train - certes moins rapide mais direct - répondait à votre demande. Et le nombre total de kilomètres parcourus sera bien plus élevé. Finalement, celles et ceux qui ont le malheur de ne pas vivre ou aller aux points principaux se rabattront sur la voiture, alternative rendue presqu'incontournable.

Un remodelage du réseau de transport public à Bruxelles est pourtant possible au bénéfice de tous, y compris des finances publiques. De même, en ce qui concerne les voiries : là où le fantasme du souterrain est en train de renaître (tunnels, parkings souterrains…), il suffirait de redistribuer l'espace pour que chacun trouve sa place mais également bénéficie d'un environnement de meilleure qualité, à la fois plus serein, plus sécure mais également plus aéré et moins bruyant.

Cette approche peut concrètement se mettre en œuvre grâce à quelques mesures phare :

1° Une utilisation optimale des infrastructures existantes

La Région bruxelloise est le milieu urbain qui bénéficie d'un des réseaux ferrés les plus denses : 31 gares et 162 km de voies. Pourtant, sa sous-exploitation est criante : aucun train le soir et le weekend pour certaines d'entre elles, un ou deux trains par heure, dans d'autres ou aux heures de pointe. Là où de nombreuses villes, pourtant moins fournies en rails, utilisent le chemin de fer pour assurer une desserte fine de leur territoire, la SNCB continue à considérer que son boulot se limite à déverser un maximum de voyageurs sur la jonction Nord/Midi aux heures de pointe.

Un projet d'exploitation de cette manne a pourtant été développé. Il s'agit du Réseau Express Bruxellois[1], qui n'est autre qu'un moyen d'assurer une desserte attractive de toutes les gares bruxelloises, qui serait utile aussi bien aux Bruxellois qu'aux navetteurs qui travaillent ailleurs que sur l'axe Nord/Midi, et ce, aussi bien aux heures de pointe qu'en soirée et le weekend. Ce REB a d'autant plus de sens qu'il est géographiquement complémentaire au réseau actuel de métro et est réalisable sans aucun investissement d'infrastructure pour sa version "light", ou moyennant de légers travaux pour sa version la plus aboutie.

Autrement dit, il est possible à moindre coût de délester la STIB d'une partie des navetteurs qui se rabattent sur son réseau et d'offrir des liaisons rapides par rail aux Bruxellois, là où il n'y en a actuellement pas. Des communes comme Forest seraient désenclavées et des liaisons Nord-Est/Sud-Est ou Sud-Est/Nord-Ouest deviendraient soudainement aisées et bien plus rapides qu'avec la STIB ou la voiture individuelle.

2° un réseau STIB léger, maillé et permanent

Si l'on veut permettre à un plus grand nombre de Bruxellois de se passer de l'auto individuelle, il faut s'attaquer aux raisons pour lesquelles ces ménages sont ainsi équipés. Il y a certes la spécificité belge de la voiture de société comme part du salaire qui ne peut se régler qu'au niveau fédéral. Néanmoins, la faiblesse de la desserte de weekend et de soirée, de certains quartiers excentrés ou des liaisons entre certains quartiers représente un élément décisif. Quand vous devez effectuer plusieurs changements de lignes pour vous rendre à un endroit, que vous devez parfois attendre 20 ou 30 minutes après un bus ou un tram parce qu'il s'agit d'une ligne secondaire, tout cela pour effectuer quelques kilomètres, il est aisé de comprendre que la voiture devienne un mode de transport prisé.

La réponse à ce problème réside dans un réseau qui offre une desserte de qualité sur tout le territoire et à tout moment. Cela implique de favoriser un réseau de surface : il est plus rapide de se rendre à un arrêt de bus ou de tram en voirie que d'accéder à un quai de métro un ou plusieurs niveaux en sous-sol, en particulier si l'on est chargé ou accompagné de jeunes enfants. Par ailleurs, un kilomètre de métro coûte dix fois plus cher à la construction qu'un kilomètre de tram. Il est donc illusoire de penser qu'on peut offrir du métro partout dans la ville. Par contre, il est indispensable d'offrir au réseau de surface, qu'il s'agisse de trams ou de bus, des lignes à haut niveau de service. C'est-à-dire, ce qui se fait dans de nombreuses villes modernes, des bus et des trams qui ne s'arrêtent que pour embarquer et débarquer leurs passagers. Cela implique des aménagements de sites propres, des feux télécommandés et, ce qui nous amène au dernier point, un meilleur partage de l'espace public.

Un travail effectué par plusieurs experts indépendants a d'ailleurs été réalisé il y a quelques années pour illustrer ce principe[2].

3° Un réel partage de l'espace urbain

Comme dans toute ville, l'espace à Bruxelles est rare. Il est donc fondamental d'utiliser au mieux l'espace public pour que les habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable. Actuellement, la majeure partie de l'espace est consacrée aux infrastructures dédiées au transport motorisé, en particulier la voiture. Pour visualiser le phénomène, il suffit d'imaginer une rue en retirant les voies carrossables et les espaces de parking. Il ne reste plus grand-chose, comme si l'espace public avait le déplacement comme seule vocation et non l'ambition d'être un lieu de vie et de rencontre. Pensons également à nos multiples autoroutes urbaines. Des dizaines de milliers de gens vivent, travaillent ou vont à la crèche ou à l'école au bord de voiries à 6 bandes. Qui voudrait habiter au bord de la E411 ? Car outre l'occupation de l'espace, le trafic engendre pollution de l'air, bruit, stress et insécurité. Par ailleurs, le coût collectif de la voiture (santé publique, congestion, infrastructures routière, pollution) est extrêmement élevé.

Quand on sait en outre que plus il y a d'espaces consacrés à la voiture, plus l'utilisation de la voiture est intense, on doit se rendre à l'évidence que des choix sont nécessaires.

Ce constat, pour peu original qu'il soit, n'est toujours pas suivi des mesures qui s'imposent partout ailleurs. Un réel partage de l'espace signifie qu'il faut donner de l'espace aux transports publics pour qu'ils ne soient plus englués dans le trafic ainsi qu'à des infrastructures cyclables de qualité et des cheminements piétons confortables. C'est une question d'efficacité pour nos déplacements mais également de respiration, dans tous les sens du terme, pour les gens qui habitent et travaillent à Bruxelles.

Il devient de plus en plus évident que nous vivons dans un monde limité, avec des ressources limitées. Ce constat n'empêche en rien la perspective d'une vie confortable. Pour la Région bruxelloise, la mobilité représente une réelle opportunité d'appliquer les principes du bien vivre, axé sur l'utilisation de ce qui existe, la simplicité et la relocalisation. Elle peut ainsi devenir source de qualité de vie, de dynamisme économique et d'emploi durable et non délocalisable. What else ?

---

[1] Le dossier détaillé est disponible ici : http://www.etopia.be/spip.php?article2317.

[2] Il s'agit de la Cityvision, qui a fédéré de nombreuses associations bruxelloises actives dans la défense de la ville et démontre qu'avec moins d'investissements, il est possible de réaliser un réseau de surface qui offre un meilleur service, en particulier si l'on calcule les trajets de porte à porte, plutôt que de station à station. Etude consultable à l'adresse suivante : http://www.ieb.be/La-Cityvision-ou-comment-faire

Par Nabil SHEIKH HASSAN
Picnic The Streets

Picnic The Streets

Se réapproprier l'espace public : un enjeu urbain et citoyen

La complexité des procédures de consultation, la mainmise des experts dans notre société et l'éparpillement des compétences en matière d'aménagement du territoire empêche le citoyen de voir clair et de s'engager dans l'aménagement de l'espace public qui l'entoure. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, cela pose un double problème : d'une part, une ville paralysée par le manque de régulation de l'afflux automobile et, d'autre part, un manque de vision politique face aux défis futurs que pose une ville multiculturelle à la démographie galopante. Le mouvement citoyen "Pic Nic The Streets" est né dans ce contexte, pour répondre à ces constats.

Tout débute par une carte blanche du Professeur Philippe Van Parijs publiée dans deux journaux (*Brussels Deze Week et Le Soir*[1]). Il y expose sa colère en dénonçant l'inaction à Bruxelles face aux défis majeurs que pose la vie future en ville. La démographie explose et, les ressources se raréfiant, les habitants des villes seront amenés à vivre de manière de plus en plus serrée dans des logements plus petits à des prix en probable augmentation. La réponse immédiate et rationnelle à ce problème devrait être une politique d'aménagement d'espaces de vie publics plus nombreux, sûrs et adaptés à nos latitudes pour favoriser le vivre-ensemble et éviter autant la ghettoïsation que l'isolement.

Une initiative citoyenne originale pour un problème ancien

Philippe Van Parijs constate : "*A Bruxelles comme ailleurs, aucun progrès majeur ne pourra être réalisé sans libérer de vastes espaces de la circulation automobile et du stationnement, que ce soit en permanence, à certaines heures ou certains jours*". C'est là que le bât blesse : à Bruxelles, la reine parmi les reines, c'est la voiture. Et elle tue. Directement par les accidents de la route et indirectement par la pollution de l'air. Les autorités proclament depuis des années vouloir s'attaquer à ce problème mais traînent les pieds dans la pratique. Pendant ce temps, d'autres villes belges ou européennes prennent le problème à bras le corps, tantôt en dissuadant fortement le trafic de transit en ville (parking payant à prix élevés, péage urbain, tarification kilométrique), tantôt en aménageant les espaces en minimisant la part réservée aux automobiles. Les prétextes à Bruxelles pour ne pas avancer dans cette direction sont nombreux : les citoyens ne seraient pas prêts, les commerces risqueraient de mourir, les entreprises seraient délocalisées, les investissements nécessaires seraient coûteux. Ces arguments sont des postures intenables. Bruxelles a comme les autres villes belges ou européennes une population envieuse d'un espace autour de son habitat qui soit avant tout vivable pour elle et non pour la horde d'automobilistes de passage. Les commerces dans les artères bruxelloises ont un intérêt objectif à voir se développer des (semi)-piétonniers, sous peine de se voir vampiriser leur clientèle par des centres commerciaux péri-urbains[2]. Les entreprises n'ont de cesse de prendre des initiatives en interne pour favoriser la mobilité douce dans l'attente d'une action publique. Enfin, on peut se demander s'il n'est pas plus judicieux d'investir l'argent public dans des infrastructures qui offrent garantie d'une meilleure santé publique et un cadre pour une vie conviviale plutôt que de le gaspiller dans des subsides fiscaux à des voitures de société auxquelles seuls certains ont droit.

La réponse à ces problèmes connus devait être à la hauteur des enjeux. Philippe Van Parijs appelle alors dans sa carte blanche à se mobiliser, comme l'ont fait des citoyens bruxellois dans les années 70 pour demander que notre belle Grand-Place cesse d'être un parking. A l'époque, une pétition n'y a rien changé. Mais, un sit-in de protestation sous la forme d'un pique-nique a réussi à mobiliser et transformer la Grand-Place sous le jour que nous connaissons tous. Nul besoin d'autorisation ou de chercher longtemps un endroit : entre la Bourse et De Brouckère, le centre-ville est perforé par le trafic automobile sur le Boulevard Anspach. Un brin de désobéissance civile et une action ludique devaient bousculer la léthargie bruxelloise, favoriser l'éclosion de la mobilité douce et d'une politique d'aménagement du territoire cohérente.

Un combat avec des résultats prometteurs…

Cette carte blanche a rapidement été relayée sur les réseaux sociaux, trouvant un écho considérable. Suffisant en tout cas pour organiser un premier pique-nique de protestation à l'adresse des autorités. Celles-ci n'ont jamais reçu de demande formelle d'organisation mais ont toléré le mouvement. L'organisation du pique-nique était le lieu d'une expérimentation originale avec des facteurs originaux : action ludique de désobéissance civile, organisateurs flamands et francophones unis pour un même objectif dans un espace qu'ils partagent, mobilisation par les réseaux sociaux, revendication concrète et positive, organisation horizontale et autogérée du mouvement. En juin 2012, plus de 2000 personnes pique-niquaient donc dans une ambiance familiale sans autorisation formelle, sous le soleil, pour la première fois, pour demander que l'artère symbolique du centre de Bruxelles soit enfin débarrassée des voitures. C'était là le premier tour de force : rassembler autant de monde pour une action qui, d'habitude, n'aurait rassemblé que des militants convaincus. Les préoccupations de Pic Nic The Streets trouvaient donc un écho

non négligeable parmi la population et dans les médias, mettant ainsi la pression sur le pouvoir politique à l'approche des élections communales d'octobre 2012. Celles-ci ont alors amené une majorité nouvelle (PS-MR) qui s'est par la suite engagée à aller dans le sens des revendications du mouvement. Cela n'a pas empêché les pique-niqueurs de remettre le couvert en juin 2013 : les engagements communaux étaient trop timorés et peu formels. Des plans existaient déjà depuis longtemps pour un réaménagement. Cela n'a jamais empêché le pouvoir politique de remiser ses promesses au placard. La mobilisation de juin 2013 était un succès à la hauteur du premier. Malgré les promesses politiques, des citoyens se réappropriaient les rues pour forcer un planning et des engagements clairs. La Ville de Bruxelles a pris par la suite ses responsabilités et s'est engagée à un timing des travaux et une piétonisation à l'horizon 2018.

… et des défis à relever

Cependant, la liste des défis à relever pour Pic Nic The Streets et, plus largement, pour tous les citoyens qui veulent se réapproprier leur ville est encore grande. Le premier défi concerne la suite même de la piétonisation du centre-ville de Bruxelles. Les intentions dans le réaménagement du centre urbain par la Ville de Bruxelles sont plus que perfectibles. La Ville souhaite amplifier le nombre de places de parking disponibles dans le centre et installer une boucle de circulation à deux bandes et à sens unique dans le pentagone bruxellois. Ce serait instaurer une sorte de "mini-ring" ou de "petite petite ceinture" qui dessert l'objectif premier de limitation du trafic. Un pique-nique de protestation en juin 2014 a été organisé sur le sujet et a aussi été un franc succès. Depuis, le projet est entré en phase de concertation et d'autres acteurs se font plus entendre sur le sujet[3]. Il est clair qu'une solution durable doit être trouvée pour le centre. Les pouvoirs publics ne peuvent se permettre des investissements d'aménagement à recommencer dans dix ans. Les mouvements comme Pic Nic The Street doivent relever le défi de la concrétisation de la piétonisation décidée.

Un deuxième défi pour Pic Nic the Streets serait la capacité du mouvement à élargir sa base de mobilisation. Un travail a été fait en ce sens par les organisateurs, sans succès massif et évident. La critique est aisée, mais le travail de fond à fournir pour toucher des publics nouveaux est d'une ampleur considérable. Autant le discours que la méthode devraient être adaptés et des relais nouveaux doivent être trouvés. Le chantier peut être effrayant, a priori, mais doit rester à l'agenda de telles mobilisations.

Le dernier défi n'est pas non plus des moindres : il s'agit d'étendre les revendications ou groupes d'actions à d'autres lieux symboliques que la Place de la Bourse. Des tentatives avaient également été effectuées par le mouvement Pic Nic The Streets. Deux pique-niques "décentralisés" avaient été organisés devant la Commune d'Ixelles (Place Fernand Cocq) et à Molenbeek (Porte de Ninove). Ils ont rassemblé 800 personnes au total. La lutte pour un espace public de qualité ne peut se cantonner à des revendications pour l'hypercentre et doit être étendue sur le territoire de la Région. Tous les quartiers possèdent leur lieu symbolique où la voiture est reine d'un enfer embouteillé : il est donc important que des mouvements de réappropriation essaiment là aussi.

Se réapproprier l'espace qui nous entoure en voulant l'habiter pleinement et être acteur des aménagements futurs est un enjeu citoyen. Pic Nic The Streets a rendu un certain goût pour l'implication citoyenne dans des enjeux proches et urbains. Il reste encore à amplifier le mouvement pour que le visage d'une région conviviale et ouverte se dessine demain.

---

[1] La carte blanche est toujours accessible sur le site du Soir : http://archives.lesoir.be/la-carte-blanche_t-20120523-01YFRC.html

[2] Ceux-ci constituent d'ailleurs dans une politique d'aménagement du territoire durable une véritable aberration écologique et économique.

[3] Lire "Le piétonnier allié à un mini-ring n'est pas une solution" par l'Atelier de recherche et d'action urbaine (ARAU) http://www.arau.org/fr/urban/detail/301/la-pietonnisation-alliee-a-un-mini-ring-n-est-pas-la-solution

Par Sébastien MATHIEU
1000Bxl en transition

Bruxelles en transition : du concret

L'initiative *1000Bxl en Transition* est une association de fait de voisins souhaitant recréer du lien entre les personnes et la nature, via des actions concrètes, locales, créatives et conviviales.

L'initiative fait partie du réseau des initiatives de Transition à Bruxelles/Wallonie et est inscrite officiellement dans le mouvement mondial des Initiatives de Transition (Transition Network), initié à Totnes (Angleterre). Ce dernier connaît une expansion extraordinaire depuis sa création en 2006. Aujourd'hui, on compte plus de 1100 initiatives dans plus de 43 pays !

En agissant à notre échelle du centre de Bruxelles, nous souhaitons mobiliser les ressources de chacun pour répondre aux défis de notre époque (le réchauffement climatique, les crises économiques, l'alimentation de mauvaise qualité et la fin de l'énergie bon marché) tout en améliorant notre quotidien.

Nous souhaitons développer une vision positive de l'avenir et des *projets citoyens attractifs*, afin que toute la population y trouve des avantages et prenne plaisir à changer ses habitudes avec nous.

En effet, face au contexte actuel qui peut faire peur, nous considérons que nous avons l'*opportunité* et la *chance* de pouvoir réinventer nos modes de vie et de construire collectivement un avenir préférable au présent. En pratique, au lieu de "lutter contre un avenir que nous ne souhaitons pas"», nous préférons "mettre en œuvre un projet d'avenir dans lequel nous croyons".

Les solutions que nous souhaitons mettre en place dans nos quartiers se veulent locales, accessibles à chacun et concrètes. Depuis son lancement en novembre 2013 voici un petit tour des principales réalisations ou projets en cours de réalisation :

• Depuis mai 2014, nous organisons une fois par mois un *marché gratuit*.

Un marché gratuit (appelé aussi gratiferia) est une brocante où tout est gratuit ! C'est donc une démarche qui vise à réduire nos déchets, à diminuer la surproduction mais aussi simplement un geste d'échange et de solidarité.

Actuellement, celui-ci a lieu le dernier samedi du mois de 14h à 16h dans le petit parc situé "Quai à la Houille" à 1000 Bruxelles (près de la Place Sainte-Catherine). La dernière occurrence avant la trêve hivernale a eu lieu le 22 novembre 2014.

• Nous organisons des *confitures solidaires* : si vous disposez d'arbres fruitiers qui produisent bien plus que ce que vous ne consommez, plutôt que de laisser les fruits pourrir sur le sol, nous vous proposons de venir les chercher, les cueillir, en échange nous vous offrons quelques pots de confitures fait maison. Échange de bons procédés donc.

Nous avons également pour but de produire bien plus de confitures ou compotes que nos consommations familiales afin d'en donner le surplus aux associations qui proposent des repas aux plus démunis. Il s'agit dès lors d'un échange qui vous offre une production à partir de ressources que vous n'utilisez pas, qui permet de valoriser les fruits de nos jardins (soit locaux) et qui apporte une aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin.

• Nous avons formé un groupe de travail afin d'installer des *Give Box* dans Bruxelles 1000. Il s'agit d'une armoire de rue dans laquelle on dépose les petits objets dont on n'a plus besoin, mais qui pourraient servir à quelqu'un d'autre : vaisselle, outils, jouets, livres… On peut déposer sans prendre. On peut prendre sans déposer.

Elles existent déjà à Forest, Etterbeek et Berchem-Sainte-Agathe et c'est un vrai succès.

• Également en cours, en partenariat avec le comité de quartier Alhambra, l'installation d'un *potager de rue*. Cela permettra de remettre un peu de vie dans ce quartier.

Nous avons pleins d'autres projets et d'idées à mettre en place (poulaillers collectifs, plate-forme d'échanges de livres, potagers sur les toits…).

Si toi aussi tu veux t'impliquer dans ton quartier, partager des moments sympas avec tes voisins, n'hésite pas à nous rejoindre !!

1000Bxl en transition :

Site :
http://1000bxlentransition.be
Page Facebook :
https://www.facebook.com/1000bxltransition
Email :
1000bxlentransition@gmail.com

Par Cécile BOCHE & Léonard CLARYS
pour le Jardin des Tanneurs

Espaces de convivialité et logements : l'illusion de la concertation

Le début du périple

Très vite après mon emménagement rue des Tanneurs en mars 2013, l'envie d'investir le terrain à l'abandon en face de chez moi pour y faire un potager a germée. J'avais envie d'attirer l'attention des habitants du quartier sur les possibilités qu'offrait un tel espace, avec sa terre, ses arbres et ses plantes, mais délaissé par la ville depuis trente ans et garni en permanence de détritus, d'encombrants et de crottes de chiens.

Après une année 2013 très chargée, ce n'est qu'en mars 2014 que je me suis attaqué au nettoyage du terrain et à retourner la terre. La curiosité des habitants du quartier a été immédiate, avec des réactions souvent enthousiastes, parfois dubitatives, mais tous restaient spectateurs. Jusqu'à l'arrivée du petit Mohammed, dix ans, qui s'arrête au coin de la rue et m'observe retourner la terre :

Léo : "Salut !"
Mohammed : "'jour..."
...
M : "Tu planques un cadavre ?!"
L : "Non, je plante des patates !"
M : "... ah..."
Au bout de trois minutes d'intense observation :
L : "Tu veux m'aider ?"
M : "... Ouais !"

Et l'aventure du Potager des Tanneurs était née. Le lendemain, Mohammed est venu avec deux copains, puis le surlendemain, ils étaient cinq. Au total, une trentaine d'enfants auront participé à la création du Potager. Certains n'avaient jamais touché la terre auparavant et n'avaient jamais vu, ni un ver de terre, ni une patate germée. Avec du bois récupéré dans le container du chantier de la crèche un peu plus loin, nous avons construit une table et deux bancs. Le coin Tanneurs/Querelles n'était plus un dépotoir mais un petit parc, un petit oasis de verdure dans un environnement bétonné.

La participation des enfants du quartier a permis de détruire les barrières des adultes et, spontanément, le Jardin est devenu un lieu de rencontre pour les voisins, dont certains habitaient là depuis de longues années mais ne s'étaient jamais parlés.

Entre avril et le 9 septembre, date de la mise sous scellés du Potager des Tanneurs, s'y sont déroulées de très nombreuses activités : jardinage, constructions, réalisation d'une fresque, dessins, tricot, couture, petit déjeuners, apéritifs, repas, manifestations, fêtes, projection de film, débats, réunions... Autant de petites choses qui ont contribué à améliorer l'ambiance et la convivialité dans le quartier.

Juste après les premiers jours de travail de nettoyage, une voisine m'a annoncé qu'un projet de construction de quatre logements sociaux et d'un local associatif avait été prévu pour le terrain. Quelques voisins et le CGAM, une association importante dans les Marolles, s'y étaient opposés lors de la commission de concertation (février 2011) mais leur avis n'avait pas été retenu. En effet, les habitants et associations présents lors des commissions de concertation n'ont en réalité qu'un rôle consultatif, cela débouche au mieux sur quelques modifications du projet, sans avoir quelque influence sur la nature de celui-ci.

N'ayant jamais vu débuter les travaux, ils pensaient le permis d'urbanisme périmé et le projet abandonné. Après renseignements, nous avons appris que le permis avait été prolongé d'un an et que la construction allait débuter mi-juillet.

J'ai donc partagé l'information avec les habitants du quartier chaque fois qu'ils s'arrêtaient au potager et à mon grand étonnement, personne ne semblait au courant du projet de construction et tous était déçus, voire choqués, à l'idée de voir disparaître un espace vert, déjà bien trop rare dans le quartier. Ce constat a marqué le début du combat.

Le processus participatif à la politique urbanistique de Bruxelles est une farce :

• **étape 1 :** déchiffrer les affiches rouges d'enquête publique, au langage technique, et visibles pendant une quinzaine de jour.

• **étape 2 :** se rendre pendant les heures de bureau au siège de l'urbanisme pour consulter les dossiers et tenter de les déchiffrer.

• **étape 3 :** introduire observations et réclamations à la Ville avec une date limite d'environ 15 jours.

• **étape 4 :** participer en journée à la commission de concertation où le citoyen n'a qu'un rôle consultatif.

Bref, un processus réservé aux initiés (motivés). C'est pourquoi, en parallèle à la vie du jardin, nous avons commencé une quête à l'information et à la communication avec le Foyer Bruxellois (responsable du projet immobilier), la Ville de Bruxelles, la Région Bruxelloise et les différents acteurs associatifs autour de l'urbanisme afin de comprendre exactement les tenants et aboutissants de ce projet. Tout au long de ce périple, deux perceptions se sont opposées dans la manière de créer

un espace public propice à la cohésion sociale.

L'expérience du Jardin des Tanneurs

Rétrospectivement, nous nous rendons compte que quatre éléments ont été indispensables à la naissance du Jardin des Tanneurs :

• ***la position géographique :***
Le Jardin des Tanneurs était localisé à un point stratégique :
– au carrefour de la rue des Tanneurs et la rue de la Querelle, itinéraires importants pour tous les usagers du quartier.
– à la jonction entre le haut des Marolles qui se gentrifie et le bas, plus populaire, avec, entre autres, la cité sociale de la Querelle (400 logements).
– sur l'axe entre le Jeu de Balles et la Grand-Place : de nombreux touristes s'y arrêtaient, intrigués par l'atmosphère positive qu'il y régnait.

• ***la végétation :***
Les Marolles, avec sa densité de population supérieure à 18.000 habitants/km^2, est un des quartiers les moins verts de Bruxelles : moins de la moitié des habitants ont accès à un espace vert public et les grands arbres y sont rares. Le Jardin constituait une trouée verte ensoleillée dans un environnement bétonné et peu accueillant : un oasis de verdure et de paix.

• ***un espace en friche :***
Les habitants du quartier ont toujours connu cet espace à l'abandon et y ont vu les arbres grandir, sans que jamais personne n'ait osé utiliser ce terrain, ou n'ait eu l'autorisation de le faire. Pourtant, l'envie était présente depuis longtemps : l'investissement de l'espace a immédiatement réveillé l'imaginaire et la cohésion entre les habitants.

• ***le quartier populaire***
Le quartier Tanneurs/Querelle est un parfait exemple du melting pot bruxellois : beaucoup de couleurs, de langues, un peu de riches, beaucoup de pauvres... avec un point commun : l'absence d'un espace fédérateur. Le Potager offrait la possibilité à tous les types de populations de se rencontrer dans un espace public, gratuit, neutre, non-institutionnalisé, et de participer à un projet commun.
Un véritable projet autonome de cohésion sociale, par et pour les citoyens, qui a immédiatement amélioré l'ambiance du quartier.

La vision urbaine du Foyer Bruxellois et de la Ville

Lundi 10 mars : premiers coups de bêche.
Lundi 15 septembre : derniers coups de tronçonneuse.

Sur 6 mois de tentative de prise de contact avec le Foyer Bruxellois : 3 conversations téléphoniques, 1 rencontre dans leurs locaux, 0 visite au Jardin.

Ces efforts pour atteindre les institutions nous ont fait prendre conscience de la déconnexion entre les citoyens et les institutions. Tout au long du processus, notre légitimité a sans cesse été remise en cause : comment de simples usagers du quartier pourraient-ils saisir les problématiques en matière de logements sociaux et d'aménagement du territoire ? Le Foyer Bruxellois n'a jamais cessé de réduire le projet du Jardin des Tanneurs à la volonté de quelques habitants de cultiver des légumes. Face aux proportions que prenait le Jardin, il a imaginé pouvoir le remplacer par des bacs à cultiver dans "*un endroit bien plus propice à la culture*" : une dalle en béton, au pied d'un des six blocs de la Querelle. En politique, on appelle ça "verduriser".

Cette solution "proposée" aux défenseurs du Potager des Tanneurs était à prendre ou à laisser : une mesurette prise dans l'urgence et sans vraie conscience de l'impact réel du Potager sur la qualité de vie des habitants du quartier et tout particulièrement celle des habitants des tours de logements sociaux. L'un d'entre eux appelait ce petit rectangle de verdure et ses quatre arbres "Ma petite Amazonie" ... c'est dire si le quartier manque de vert...

Nous avons été touchés par un grand sentiment d'incompréhension et déçus par des institutions convaincues de pouvoir appliquer sur le terrain des critères d'évaluations théoriques, sans tenir compte des dynamiques existantes.

"*De quoi pensez-vous que les gens ont le plus besoin Monsieur Clarys, d'un toit ou d'un potager ?*" (phrase prononcée à plusieurs reprises par la présidente du Foyer Bruxellois).

Tout au long de notre combat, nous avons souligné l'importance de créer du logement social, mais la *création* de celui-ci ne passe pas obligatoirement par la *construction* (logements vides, rénovation,...). La

construction de logements implique systématiquement la destruction d'espaces libres et disponibles permettant aux habitants de créer du lien et de l'interaction, hors cadre institutionnel.

Avoir un toit fait effectivement partie des besoins fondamentaux nécessaires à la survie, mais nous sommes convaincus qu'habiter ne se résume pas à disposer d'un logement et osons espérer que les politiques ambitionnent plus que d'assurer la survie des Bruxellois. Or, vu que chaque commune gère son espace public, soit 19 bourgmestres et 19 échevins de l'urbanisme, il est difficile d'imaginer une vision globale et cohérente de la ville. Ce mille-feuilles institutionnel bruxellois a également comme conséquence de compliquer, voire décourager l'implication des habitants dans le processus décisionnel.

De l'espace pour créer Bruxelles

Par l'aventure du Jardin des Tanneurs, nous avons expérimenté une aventure urbaine, humaine, solidaire, qui a été une source d'épanouissement pour tout un quartier : nous avons simplement vécu la ville et ce qu'elle pouvait être en ce lieu particulier. Le Jardin des Tanneurs était une initiative parmi tant d'autres où les citoyens s'organisent afin de créer du lien, de la cohésion et de la vie : sans quotas de représentativité ou politique de gestion des masses. Le Jardin des Tanneurs et sa dynamique ont été sacrifiés sur l'autel du logement à tout prix et c'est tout un quartier qui a perdu un prétexte pour se (re)trouver. Nous sommes conscients de l'urgence qu'il y a à Bruxelles de créer des logements, surtout sociaux, mais cela ne peut se faire au détriment du bien-être de la population.

Actuellement, la concertation est une illusion : elle confisque à la population son droit à définir ses besoins et à construire son cadre d'habitat. Cette situation crée des frustrations et une rupture entre politiques et Bruxellois. Mieux considérer la parole citoyenne, et en faire un vrai levier, offrirait la chance aux décideurs de construire une ville plus conviviale, plus humaine et plus impliquée.

L'idée d'un droit à la réappropriation de l'espace public et à la participation citoyenne qui permettrait de mieux ÊTRE dans son quartier commence à faire son chemin dans l'esprit des politiciens. Mais dans les faits, nous en sommes encore bien loin...

Par Alexis MARTINET
Bruxelles Laïque Echos

Espace public A LOUER

L'espace public urbain pourrait se définir comme l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous et n'appartiennent à personne, et ce, par opposition aux espaces privés. A l'examen, cette notion se révèle beaucoup plus complexe et soulève de multiples questionnements sociaux, politiques et juridiques.

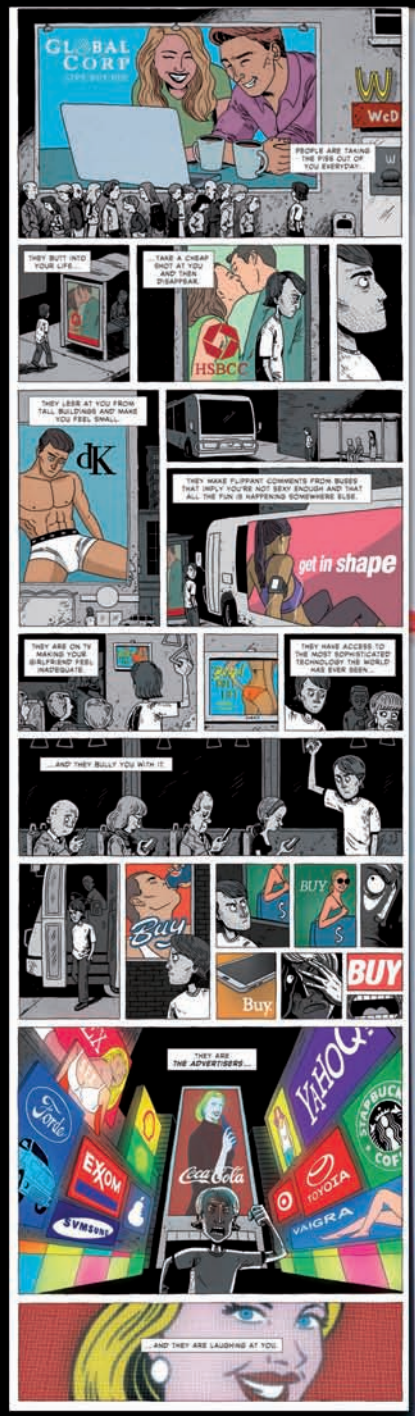

Habermas définit l'espace public, dans un sens davantage politique que topographique, comme "*le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État.*"[1]. Cette conception intervient dans une Europe qui s'émancipe des pouvoirs absolutistes et entend placer la responsabilité de l'Etat sous l'œil critique de la société civile par le biais d'une publicité des informations relatives à ses agissements. Pour Hannah Arendt, l'espace public politique détermine la liberté ; celle qui garantit à chacun, par le débat permanent, sa place d'acteur dans la cité. Cette "vitæ activa" individuelle n'est cependant envisageable qu'en permettant l'existence d'une liberté partagée par les individus dans leur ensemble.[2]

Si la notion d'espace public semble s'écarteler entre des préoccupations d'aménagement urbanistique assez concrètes et une recherche plus théorique des fondements démocratiques de la Cité, ces conceptions sont néanmoins complémentaires : l'aménagement urbanistique des espaces publics doit favoriser la réalisation des objectifs politiques de ceux-ci. Ils doivent être conçus de manière telle que les individus puissent y circuler librement, s'y croiser en qualité de citoyens égaux, s'y rencontrer pour participer à la vie active de la Cité voire y organiser une résistance citoyenne s'il y échet. L'environnement joue dès lors un rôle primordial dans l'organisation démocratique de la ville.

L'aspect physique de l'espace influence les pratiques et oriente les comportements qui réaffirment à leur tour le statut public de ce lieu comme condition fondamentale de l'expression de l'individualité dans un univers pluriel, à travers le contrat social qui le fonde.

Ce contrat en question revêt un caractère formel qui entend affirmer les droits et devoirs de tout citoyen au sein notamment de cet espace physique de cohabitation. Ce dernier doit dès lors, lui aussi, ériger ses bornes et ses piliers, paramétrer son organisation et déterminer ses interdictions.

Cet espace public ouvert à une pluralité d'êtres égaux exclut *de facto*, du plan politique, une relation de domination qui y octroierait plus de droits à certains ou de devoirs à d'autres mais s'avère de par son ouverture des plus vulnérables face aux appropriations.[3]

Les exemples de tentatives d'appropriation et de fragilisation de l'espace public urbain ne manquent cependant pas sous le ciel de nos cités modernes. Sous des allures qui peuvent sembler anodines ou revêtir un caractère habituel, ces formes d'assujettissement peuvent bouleverser considérablement notre pacte social.

Ainsi, la publicité à caractère commercial s'est imposée dans nos villes et persiste à dévorer notre espace public avec la complicité des autorités qui la considèrent comme un moyen de financement estimable de leurs projets sous l'œil quasiment indifférent de la majorité des citoyens.

Chaque espace susceptible d'être vu par un grand nombre de passants est devenu un lieu potentiel d'affichage publicitaire. Les espaces urbains sont les plus touchés ; cela n'exclut pas les autoroutes, paysages de campagne, plages ou autres lieux qui se transforment en médias de la consommation. Et nous n'évoquons pas ici l'invasion de nos espaces privés, phénomène qui sort du cadre de notre étude…

Affiches, panneaux géants, drapeaux, façades, trams, bus, vélos, kiosques, murs aveugles, sont devenus autant de supports publicitaires qui ont inévitablement transformé de manière inesthétique le paysage urbain et s'introduisent en continu dans nos consciences, telle une nouvelle forme de dictature à laquelle nul ne peut échapper[4] dès qu'il pénètre dans l'espace public.

Au fil du temps, cette forme de domination de l'espace et de l'esprit s'est insidieusement développée jusqu'à devenir la norme, l'état naturel des choses. Il est implicitement reconnu et accepté par les résidents de la Cité que les entreprises commerciales ont le droit de posséder et de contrôler l'espace public visuel en fonction des moyens financiers plus ou moins importants qu'elles pourront mettre sur la table.

Ce phénomène altère les règles de l'espace public telles qu'énoncées supra en instaurant des inégalités entre les individus : certains sont soumis contre leur gré aux influences opportunistes et unilatérales des autres. Cette idée est renforcée par la participation active des autorités qui ne se contentent pas de rogner sur notre

espace public en octroyant des droits d'affichage privés aux entreprises mais poursuivent carrément les individus qui souhaitent répondre à ces intrusions en y contreplaquant leurs idées.

La publicité commerciale, quant à elle, ne participe à aucun échange d'idées dans l'agora. Elle n'a cure des symboles qu'elle véhicule et ne demande aucune réponse citoyenne, si ce n'est celle d'adhérer à un produit. Nous connaissons tous les poncifs qui nous sont desservis jusqu'au décervelage : individualisme, pollution, nationalismes, vitesse au volant, mauvaise alimentation, stigmatisation des minorités, stéréotypes sexistes représentant la femme comme ménagère ou objet sexuel, *et cætera, et cætera.* Ces fausses valeurs doivent être critiquées par la société civile et parfois attaquées juridiquement mais aussi inacceptables et néfastes soient-elles, il est vain de leur reconnaître une consistance. La réalité n'est pour le publiciste qu'un réceptacle à signaux prêts à être récupérés, travestis et réinvestis. Il s'essaie d'ailleurs parfois à produire de "l'anti-pub" ou à promouvoir l'image de la femme ou de telle minorité lorsqu'il s'agit de vendre en chatouillant son ego. En réalité, la publicité ne craint pas la majorité des plaintes émises par la vigilance des valeurs car elles perpétuent, en définitive, la communication autour de leurs produits à moindre coût promotionnel. Elle a tout à gagner en négociant son intégration sociale sur le terrain de la surveillance éthique plutôt que sur la légitimité même et le sens de cette intégration.

De surcroît, le matraquage publicitaire opère indirectement une certaine forme de censure dans la ville. Tous les espaces investis auraient pu l'être par de l'information culturelle, des formes de communication citoyenne, des œuvres d'art ou des lieux de rassemblement. Cette forme de censure est évidente à la télévision où l'accroissement constant du temps d'antenne cédé aux annonces commerciales restreint toujours plus le contenu des émissions – telles que le journal télévisé – déjà fortement triées et condensées.

La publicité commerciale sert autant le produit qu'elle présente la consommation comme raison de vivre, façonnant ainsi les inégalités sociales de manière encore plus tranchée. Au-delà de chaque annonce qui encense un bien, c'est l'ensemble de la logique publicitaire qui pénètre les interstices de la culture. Chaque publicité automobile, tout en servant les intérêts d'une marque en particulier, forge l'opinion du public concernant l'esthétisme d'une voiture et participe à entretenir le désir général de l'automobile, ainsi que son symbole de distinction sociale.[5]

Comme Habermas l'a souligné, l'information qui parvient aux citoyens évoluant dans l'espace public est primordiale car elle permet la critique politique de l'action des dominants. Nous constatons que depuis longtemps la publicité est devenue un média à part entière qui se fait souvent passer pour de l'information. Certaines entreprises se servent par exemple d'actualités ciblées ou de campagnes de sensibilisation pour promouvoir une marque. L'immense influence que les annonceurs exercent sur la presse "grand public" modifie la perception que les individus ont du monde. Elle renverse le rôle initial de l'information dans l'espace public et anesthésie l'esprit critique de la société civile. Le support publicitaire est devenu, pour la majorité des messages, une condition d'apparition dans l'espace public. Il tend à devenir l'indispensable moyen de financement d'un projet.

Un exemple bruxellois récent concerne son système régional de location de vélos (*Villo*) amorcé autour de l'idée intéressante d'une promotion de la mobilité alternative dans la ville. Bien des exemples à travers le monde tels que le système *BIXI* à Montréal ou *Bicing* à Barcelone prouvent que ce type de système est réalisable – en cumulant, par exemple, l'abonnement annuel avec une taxe sur le parking automobile – et que sa gestion publique est possible. La Ville de Bruxelles a préféré opter pour la facilité et l'économie financière en concluant un accord commercial avec l'opérateur publicitaire JC Decaux au détriment des coûts sociaux consécutifs.

JC Decaux a pour objet social de vendre de la publicité commerciale, non de développer des services publics. *Villo* est donc un outil marketing privé qui fournit à la ville ce service contre la mise à disposition de centaines de mètres carrés de publicité imposée à chacun dans l'espace public. Pour parfaire son image, signalons que les vélos sont fabriqués dans des conditions sociales déplorables par des ouvriers rémunérés 2 euros de l'heure en Hongrie.[6]

Autre ironie : les clients les plus importants de JC Decaux sont les constructeurs automobiles dont la firme inonde Bruxelles de publicités, et ce, en contradiction directe avec le projet initial qui était celui de

diminuer le nombre de voitures dans la ville.

Le secrétaire d'État à la Mobilité Bruno De Lille affirma qu'il ne disposait d'aucun poids pour influencer les décisions de JC-Decaux et d'aucun pouvoir décisionnel en la matière lors d'une interpellation parlementaire concernant l'image de B. Bardot – condamnée pour ses propos racistes et homophobes – qui fut utilisée lors d'une des campagnes publicitaires de *Villo*.[7]

Une autre conséquence délétère de la publicité concerne l'un des rôles majeurs de l'espace public qui est celui de permettre un rassemblement des individualités afin d'échanger et de créer collectivement. Nous savons cet objectif déjà mis à mal dans nos sociétés modernes empreintes d'exclusions propices à la formation de regroupements disparates et de replis identitaires. Les conseillers en psychologie sociale engagés par les marques intègrent ce phénomène dans leurs stratégies et le renforcent en divisant la société en publics cibles afin de créer des besoins spécifiques, souvent toxiques. Les campagnes agressives de prêts à la consommation ciblant un public déjà fragilisé et enclin au surendettement ont ainsi provoqué de réelles catastrophes sociales ces dernières années.

Notre esprit critique et notre liberté individuelle nous permettent d'exercer une certaine résistance face aux stratégies de marketing élaborées par certains scientifiques du cerveau à la déontologie douteuse. Cette possibilité reste tout de même très limitée dès lors qu'il s'agit d'un public mineur visé massivement par les publicistes pour son caractère influençable et la pression qu'ils peuvent faire peser sur les habitudes d'achat de leurs parents. L'indépendance de la société en général par rapport à l'ensemble du dispositif publicitaire s'est quant à elle effritée depuis des décennies déjà.

De manière plus pragmatique, subir une telle pollution visuelle et une telle invasion infantilisante, abrutissante et inesthétique de nos esprits est inacceptable au sein de l'espace public supposé exempt d'appropriations et de domination. Comme l'a exprimé Philippe Val. : "*La résistance s'organise. On dira que c'est une lutte futile. Non. La laideur, c'est le décor de la barbarie. La laideur anesthésie l'intelligence, étouffe insidieusement la joie de vivre, pourrit lentement nos facultés d'émerveillement, nous transforme en carpettes intellectuelles, en mous du bulbe, en grignoteurs de Tranxène.*"[8]

La ville de Grenoble vient d'annoncer qu'elle ne reconduira pas son contrat avec JC Decaux et ne lancera pas de nouvel appel d'offre afin de libérer son espace public en remplaçant les 2000 mètres carré d'affichage publicitaire par des arbres et de l'affichage libre et culturel qui sera exploité de concert avec le milieu associatif. Selon le maire de Grenoble, le manque à gagner pour la ville serait relativement faible au regard de l'intérêt général pris en compte. La ville de Sao Paulo est quant à elle déjà libérée de l'affichage publicitaire depuis 2006.

Si nos élus persistent à succomber à la paresse intellectuelle en acceptant d'abandonner notre espace public au joug des intérêts privés des grandes marques pour les quelques deniers rapportés à leurs caisses, les actions de la société civile ne se feront plus attendre. Il existe bien des solutions pour réduire considérablement l'impact de l'intoxication publicitaire sans pour autant porter atteinte à la santé économique de la ville et de ses entreprises en dépit du prétendu sentiment d'impuissance induit auprès des citoyens face à un phénomène supposé les dépasser.

---

[1] J.Habermas, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1997.

[2] Quentin Delavictoire, "*Retour sur les concepts de citoyenneté et d'espace public chez Hannah Arendt et Jürgen Habermas pour penser la continuité du politique de l'Antiquité à la Modernité*", UQAM, www.revue-sociologique.org

[3] Vincent Berdoulay, Paulo Caesar Da Costa Gomes, Jacques Lolive, "L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique", Jacques Lolive, Vincent Berdoulay, Paolo da Costa Gomes. *L'espace public a l'épreuve. Régressions et Emergences*, Presses de la MSHA, Bordeaux, pp.9-27, 2004

[4] Hanno Rauterberg, *Die Zeit*, 2008

[5] Nicolas Renaud, "La bonne publicité est la pire", *Hors Champs*, juillet 2006

[6] Inter-Environnement Bruxelles, Villo, une convention en roue libre ?", *Bruxelles en Mouvement*, mai 2010

[7] "Villo : une pub avec Brigitte Bardot choque le PS", *Le Soir*, rédaction en ligne du 2 avril 2012, http://www.lesoir.be, page visitée le 17 novembre 2014.

[8] "Philippe Val, *Allez-y, vous n'en reviendrez pas*, éd. du Cherche-Midi, 1994

Par Géraldine BRAUSCH
Enseignante en philosophie, animatrice à Philocité et en particulier du séminaire "Philosophie de la ville".

Pour une analyse de la production de l'espace

La "ville" et l'urbanisation massive du monde font, de plus en plus, l'objet de préoccupations et de débats, dans les champs médiatiques, scientifiques, associatifs et militants. Les problèmes de logement, de mobilité, d'urbanisme, d'urbanisation, de développement durable, de démographie ou encore de composition sociale et ethnique des villes constituent les points les plus saillants de la "question urbaine". Derrière ces problématiques souvent techniques, voire techniciennes, se cachent toute une série d'interrogations d'ordres philosophique et anthropologique qui réactive peu ou prou les concepts de *rythme*, d'*environnement*, d'*habiter* ou encore de *vivre ensemble*. De manière sans doute plus marginale une autre question commence à resurgir et à se diffuser dans l'actualité : *comment la ville et, plus globalement, l'espace sont-ils produits ?* A quel processus de production doit-on l'espace (urbain) dans lequel nous vivons ? Quelle est la genèse de notre espace habité ? Poser une telle question exige de renoncer, préalablement, à l'intuition que l'espace est une chose donnée, une chose spontanée ou naturelle, pour l'appréhender comme le résultat d'un processus de fabrication.

© http://switzerland.urbansketchers.org/2013/06/schifflande.html

En 1845, Marx et Engels proposaient de considérer toute chose, même la plus "naturelle" en apparence (ce cerisier dans mon jardin par exemple), comme étant produite par l'activité humaine. Ils affirmaient que le monde sensible qui nous entoure "*n'est pas une chose donnée immédiatement et de toute éternité, toujours semblable à elle-même, mais le produit de l'industrie et des conditions sociales, et ce au sens de produit historique, de résultat de l'activité de toute une suite de générations dont chacune, s'élevant sur les épaules de la précédente, continue à développer son industrie et son commerce, et modifie son ordre social en fonction du changement des besoins*"[1]. Le cerisier, et la majorité des arbres fruitiers, ont été "transplanté dans nos pays par le *commerce*, il y a quelques siècles à peine" ; ils ne sont pas seulement le produit de la *nature éternelle* mais celui des transactions humaines, ils sont donc dotés d'une *histoire*. Marx et Engels invitaient à *soupçonner* les faits de nature pour les considérer comme des "produits historiques", c'est-à-dire les résultats des activités de l'homme pour répondre à ses besoins.

La *production* (capitaliste) de la ville et de l'espace

Faire l'histoire (de la production) de l'espace comme on fait l'histoire (de la production) du cerisier ou de n'importe quel objet (une étoffe, un gsm), voilà ce que des penseurs urbains, reprenant la proposition marxienne, se donnent pour tâche[2]. Ils envisagent l'espace (et *a fortiori* la ville, summum de l'artifice humain) comme le "résultat de l'activité de toute une suite de générations", comme une chose d'emblée socialisée. L'histoire de l'espace commence avec l'histoire des guerres, des conquêtes de territoires et des implantations de capitales. Elle se poursuit avec l'histoire des gisements de matières premières et des industries, avec l'histoire du commerce et de ses routes, avec l'histoire des formes de propriétés et, au final, avec ce que les marxistes nomment un *mode de production*. Chaque mode de production produit un espace spécifique. Le mode de production féodal induit l'espace médiéval européen (immenses campagnes parsemées de petites villes) comme le capitalisme industriel induit les métamorphoses territoriales que connaitra le XIX^{e} siècle (exil rural massif, naissance d'immenses villes industrielles et/ou transformation des villes historiques en cités industrielles, naissance des faubourgs et banlieues ouvrières, etc.).

Dans son enquête sur les conditions de vie du prolétariat naissant[3], en 1845, Engels avait pris soin de décrire l'origine de l'implantation et du développement des villes industrielles alors en train de se développer en Angleterre. Pour le dire trop vite : une machine (la *Mule* par exemple, qui révolutionna le secteur du textile), détenue par un individu (un capitaliste), s'implante près des matières premières ou près des voies de circulation disponibles (cours d'eau). Elle produit plus et plus vite que n'importe quel outil manuel. Les artisans, souvent paysans, ne sont plus concurrentiels : ils doivent délaisser leur outil (et leur campagne) et se rendre vers la machine pour vendre leur force de travail (seule chose qu'ils possèdent encore). Une première masse de travailleurs, venue de toutes les régions avoisinantes, se constitue autour de la machine. Cette masse, bientôt surnuméraire, va connaître le chômage (trop de bras pour une seule machine, les salaires s'effondrent). La main d'œuvre en abondance et bon marché attire de nouvelles machines (de nouvelles industries s'installent là où se trouvent des gisements de main d'œuvre). Les travailleurs ainsi centralisés ont besoin de logements, de petits commerces et services. Un village se crée, bientôt une ville puis une "grande ville". Le transfert des matières premières et des hommes, le commerce des marchandises, vouées à la production de plus-value, exigent le développement des voies de communication (chemins de fer, canaux, routes). Etc. Etc.

Engels poursuivra sa généalogie des villes industrielles nouvelles en décrivant les conditions de vie qui y règnent mais aussi les phénomènes socio-spatiaux qui s'y développent. Il perçoit, sur le vif, l'émergence de la ségrégation, thème central s'il en est de la sociologie urbaine depuis les années 1960 : "[…] *nulle part ailleurs qu'à Manchester je n'ai constaté d'isolement aussi systématique de la classe ouvrière, tenue à l'écart des grandes rues, un art aussi délicat de masquer tout ce qui pourrait blesser la vue ou les nerfs de la bourgeoisie*"[4]. La généralisation du phénomène obligera Engels à mettre en doute l'"innocence" ou l'aléa d'une telle répartition. Le projet et les intentions du baron Haussmann dans l'empire de Napoléon III seront quant à eux explicites. Le préfet de la Seine reconstruit Paris en affichant des objectifs hygiénistes autant que stratégiques. Si les quartiers vétustes doivent

être rénovés, aérés et rendus salubres, c'est aussi que les foyers insurrectionnels situés au cœur de la ville doivent être dispersés, que le percement de rues droites et larges doivent empêcher la construction des barricades et offrir aux troupes un accès direct aux émeutiers, que la valeur croissante des terrains centraux puisse être exploitée à travers de nouvelles constructions non vouées au logement ouvrier[5], que la cherté des loyers et des vivres soit soutenue afin de ne pas attirer la masse laborieuse, etc. L'espace n'est pas *neutre*, synthétisera Henri Lefebvre un siècle plus tard, mais *politique* : il est traversé de part en part par des stratégies politiques et économiques, conscientes ou inconscientes, qui se consolident et se diffusent.

Dans la foulée d'Engels, Lefebvre et Manuel Castells dans les années 1965, Mike Davis et David Harvey aujourd'hui s'emploient à dégager les stratégies à l'origine de la production de l'espace. Les conjonctures économico-politiques qu'affrontent ces penseurs ne sont certes pas les mêmes. Lefebvre, dans les années 1960, observait une planification étatique très puissante ; Harvey assiste à l'avènement de la désindustrialisation des premières zones industrielles occidentales (de Seraing à Détroit), du "néolibéralisme", à la généralisation du principe de dérégulation et à la financiarisation de l'économie, mais aussi à une intensification sans précédent du rôle, dans l'économie mondiale, des marchés fonciers et immobiliers (qui touchent directement, cela va sans dire, à la production de l'espace). Le capitalisme s'est transformé et l'analyse de son actualité est impérative pour saisir la spécificité des villes et de l'espace contemporains.

Mais les analyses d'Engels demeurent pertinentes – et sans doute aurait-on tort d'éluder les continuités. Harvey parle ainsi des "prophéties d'Engels"[6] lorsque celui-ci a perçu non seulement la ruse d'Haussmann expropriant les pauvres des quartiers centraux au nom du bien public mais la généralisation de ce type d'action. Il le cite longuement, affirmant ainsi que l'analyse n'a pas pris une ride.

"En réalité, la bourgeoisie n'a qu'une méthode pour résoudre la question du logement à sa manière – ce qui veut dire : la résoudre de telle façon que la solution engendre toujours à nouveau la question. Cette méthode porte un nom, celui de 'Haussmann'. Par là j'entends ici non pas seulement la manière spécifiquement bonapartiste du Haussmann parisien de percer de longues artères droites et larges à travers les quartiers ouvriers aux rues étroites, et de les border de chaque côté de grandes et luxueuses constructions ; le but poursuivi – outre leur utilité stratégique, les combats de barricades étant rendus plus difficiles –, était la constitution d'un prolétariat du bâtiment, spécifiquement bonapartiste, dépendant du gouvernement, et la transformation de la ville en une cité de luxe. J'entends ici par 'Haussmann' la pratique qui s'est généralisée d'ouvrir des brèches dans les arrondissements ouvriers, surtout dans ceux situés aux centres de nos grandes villes, que ceci réponde à un souci de la santé publique, à un désir d'embellissement, à une demande de grands locaux commerciaux dans le centre, ou aux exigences de la circulation – pose d'installations ferroviaires, rues, etc. Quel qu'en soit le motif, le résultat est partout le même : les ruelles et les impasses les plus scandaleuses disparaissent et la bourgeoisie se glorifie hautement de cet immense succès – mais ruelles et impasses resurgissent aussitôt ailleurs et souvent dans le voisinage immédiat. […] Les foyers d'épidémie, les caves les plus immondes, dans lesquelles nuit après nuit le mode de production capitaliste enferme nos travailleurs, ne sont pas éliminés, mais seulement… déplacés ! La même nécessité économique les fait naître ici comme là."[7]

C'est encore à Haussmann et, en filigrane, à Engels, que Mike Davis se réfère aujourd'hui pour analyser, dans le tiers monde, les phénomènes de ségrégation et d'expulsion des pauvres hors des centres urbains qui prennent des proportions inouïes – si des millions d'individus quittent leur campagne natale pour chercher du travail dans les villes, ce sont aussi des millions d'individus qui sont chassés de l'espace urbain vers des espaces périphériques, bidonvilles gigantesques où près d'un milliard d'individus vit actuellement. Davis évoque un "Haussmann sous les tropiques" pour appréhender le gouffre socio-spatial qui affecte Nairobi, Dacca ou Manille. Pour Davis, on assiste là à une déclinaison de la "lutte des classes". "*La ségrégation urbaine n'est pas un statu quo figé, mais bien plutôt une guerre sociale incessante dans laquelle l'Etat intervient régulièrement au nom du 'progrès', de l''embellissement', voire de la 'justice sociale pour les pauvres', pour redéfinir les frontières spatiales à l'avantage des propriétaires terriens, des investisseurs étrangers, de l'élite des foyers propriétaires de leur logement et des banlieusards de la classe moyenne. Comme dans le Paris des années 1860, sous le règne fanatique du baron Haussmann, l'aménagement urbain vise toujours à maximiser tout à la fois les profits privés et le contrôle social.*"[8]

Une autre production de la ville ?

La "lutte des classes" évoquée par Davis, quelle que soit par ailleurs son efficacité en matière de mobilisation, exige que ce ne soit plus seulement le rapport entre le travail et le capital qui soit problématisé (la "question sociale" traditionnelle) mais le rapport entre le capital et les conditions générales de vie et d'habitation (depuis l'accès à une terre ou au sol jusqu'à l'accès au logement et à la ville elle-même). S'ensuit qu'au pouvoir économico-politique dominant s'oppose une classe dominée qui n'est plus seulement le prolétariat mais l'ensemble des habitants (travailleurs ou non) exclus des conditions matérielles premières pour pouvoir habiter (accès à la terre, au logement et à un espace de vie collectif organisé comme la "ville").

Nous retrouvons là ce que Lefebvre revendiquait à travers la formulation d'un "droit à la ville". "Droit à l'espace" d'abord – lutte contre la privatisation massive de l'espace (l'espace, bien collectif, au même titre que ce qui semblait inépuisable hier : l'air ou l'eau) – lutte contre la gestion financière mais aussi technocratique de l'espace ensuite et revendication à la participation dans la gestion ("participation réelle" dit Lefebvre, et non son simulacre qui permet juste "d'obtenir au moindre prix l'acquiescement des gens", c'est-à-dire "*autogestion*"[9]). La *réappropriation* de la ville et, plus globalement de l'espace par les habitants, la création d'un processus politique démocratique ayant pour mission de gérer l'espace, voilà deux des objectifs que les penseurs urbains marxistes, en alliance avec certains groupes d'habitants/militants, revendiquent sous le "droit à la ville"[10]. Qu'on adhère ou non à ce début de programme, c'est à la production de l'espace actuelle qu'ils nous invitent à réfléchir et à une nouvelle production qu'ils nous invitent à penser.

---

[1] Karl Marx & Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande*, Gallimard ("Folio/Essais"), 1982.

[2] Le concept de "*production de l'espace*" fonde toute la recherche urbaine marxiste, particulièrement active durant les années 1965-1975 en France. Lefebvre tentera de théoriser le concept dans son ouvrage La *production de l'espace* (1974). Oublié pendant plusieurs décennies par la recherche urbaine francophone, on doit sa réactivation actuelle à des penseurs anglo-saxons comme David Harvey ou Mike Davis.

[3] Friedrich Engels, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, 1845.

[4] Friedrich Engels, *op. cit*.

[5] Friedrich Engels, *La question du logement. I*, 1872.

[6] David Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam, Paris, 2011.

[7] Friedrich Engels, *La question du logement. II*, 1872. Cité par D. Harvey, op. cit., p. 24.

[8] Mike Davis, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, Paris, 2006. Sur l'organisation de la ségrégation urbaine à Bruxelles, cf. Mathieu van Criekingen, "Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global", in Agone, n° 38/39 : "Villes et résistances sociales", 2008.

[9] Henry Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Economica/Anthropos, 2009, 3e édition, p. 94.

[10] Pour une exploration "locale" du droit à la ville, cf. *Bruxelles en mouvements*, n° 259-260, oct. 2012 : "Le droit à la ville", IEB/Fédération des comités de quartier et groupes d'habitants, Bruxelles (disponible en ligne).

Par Hector BUFO

Pour Guccio,
pour que toujours nous nous souvenions
de la fragilité des puissances véritables.

Matériaux pour une critique

“Chaque fois que l’on programme une cité radieuse, nous savons bien que c’est une manière de détruire le monde, de le rendre “inhabitable”, et d’ouvrir la chasse à l’ennemi quelconque […]. Terreur architecturale de la nouvelle Jérusalem, avec sa muraille, sa grand-rue de verre, “et la ville n’a besoin ni de soleil ni de la lune pour l’éclairer… et il n’y entrera rien de souillé, mais ceux-là seuls qui sont inscrits dans le livre de la vie de l’Agneau”. Involontairement, l’Apocalypse nous persuade au moins que le plus terrible n’est pas l’Antéchrist, mais cette nouvelle cité descendue du ciel, la ville sainte “prête comme une épouse parée pour son époux”.

Gilles et Fanny Deleuze. Préface à *Apocalypse* de D.H. Lawrence (Desjonquères, 2002 (1931).)

Digital Art / Drawings & Paintings / Sci-Fi©2012-2014 gugo78 • http://gugo78.deviantart.com/art/dark-city-V2-341012968

Dans la préface à l'*Apocalypse* de D.H. Lawrence, Gilles et Fanny Deleuze nous avertissent sur les grands dangers qu'annoncent non pas toutes les catastrophes promises à notre temps (économiques, écologiques, sociales), mais bien plutôt les infrastructures censées nous en prévenir. Aussi, si l'expansion métropolitaine à l'échelle globale nous apparaît comme un désastre, ce n'est pas simplement au titre de ce que Mike Davis rapporte de ses enquêtes menées dans les grandes métropoles mondiales, c'est-à-dire l'accroissement permanent des bidonvilles qui les entourent[1] ; plus sûrement encore, c'est la parure vertueuse du phénomène métropolitain, ses atours flamboyants et son apparence d'inéluctabilité qui nous semblent en tailler l'étoffe sombre. A l'instar du livre du Lévitique analysé par l'anthropologue Mary Douglas[2], le phénomène métropolitain définit un ordre anthropologique tranché entre le propre et le sale, le vertueux et le souillé, le pur et le pollué. Voilà là où réside la grande catastrophe de notre temps. Cependant, sa spécificité tient à ce que cet ordre bien tranché s'accomplit toujours dans le mouvement, dans les flux de circulation, dans la vitesse des communications permise par les nouvelles technologies de l'information. De ce fait, le phénomène de métropolisation opère là d'infinies et minuscules opérations de *tri*, d'éviction, d'inclusion, d'écartement, de blocage : la propreté des rues et des murs de la ville, les prix d'entrée et la sécurisation des événements culturels, les conditions d'accès à une location d'appartement sont autant de dispositifs enchâssés les uns dans les autres, qui définissent par grandes ou petites touches qui peut ou non bénéficier des infrastructures métropolitaines, qui peut ou non habiter la métropole. Ce sont donc moins les phénomènes relativement fixes de ségrégation spatiale et de gentrification produits par la métropole et mis en lumière par la géographie critique que nous pointons, que celui plus labile et fluide du tri, interne aux infrastructures métropolitaines et opérant à même chaque dispositif. La métropole devient sous les pas de celui qui l'habite (comme celui qui la fréquente ou la traverse) un milieu hospitalier ou un milieu hostile, selon les circulations qu'il emprunte, selon surtout sa capacité à franchir en tous temps et à chaque instant les micro-épreuves qui se présentent à lui.

Les métropoles de Lyon et de Saint-Étienne, par exemple, sont faites d'aéroports (Saint-Exupéry, Saint-Etienne-Bouthéon), de centres commerciaux (La Part-Dieu à Lyon, Centre-Deux à Saint-Étienne), de grands parcs (Miribel-Jonage, Parc de la Tête d'Or), de quartiers d'affaires (La Tour Oxygène à Lyon), ou de grands projets de rénovation urbaine (Confluence à Lyon, le Grand Projet de Ville à Saint-Étienne qui concerne quatre quartiers), d'événements culturels (les Biennales de la danse ou d'art contemporain à Lyon, celle du design à Saint-Étienne), etc. Et si ces espaces sont autant de lieux où circulent des publics, force est de constater que ces lieux-phares de la métropole et les nouveaux modes d'urbanité qu'ils engagent, peuvent aussi être pris à revers de la célébration à laquelle ils donnent lieu. À la circulation des voyageurs internationaux à l'aéroport Saint-Exupéry répond l'invisibilité et la relégation des sans papiers dans son centre de rétention administratif. À la création de la Sucrière à Confluence, répond le déplacement forcé des travailleuses du sexe malvenues dans le quartier de ce lieu culturel majeur. A la réhabilitation de la gare Chateaucreux répond l'exclusion des zonards par les équipements urbains qu'elle met en place (comme par exemple la suppression des bancs publics). Ainsi, si la métropole est faite d'usages et de manières de l'habiter ou de se déplacer et ne se réduit pas seulement à une entité abstraite, cela se traduit d'abord par le fait qu'elle rend la vie impossible à certains qui, jusque-là, trouvaient à faire avec la ville et avaient appris à composer avec l'urbanité métropolitaine. C'est bien pour cela qu'aujourd'hui plus que jamais, on ne peut admettre le bien fondé d'une telle critique de la métropolisation que si l'on est en mesure d'engager un geste pour en sortir, que si l'on est capable en même temps de fourbir les armes des luttes engagées contre son avènement.

Aussi, c'est à la lutte en cours depuis 1996 dans le Val de Susa contre la ligne de TGV Lyon-Turin[3] que nous faisons ici appel, pour surtout ne pas resté pétrifiés par l'ampleur du phénomène auquel on s'affronte : "*Dans une certaine mesure, les No-Tav ont dépassé la distinction fictive entre local et global. Fictive au sens où d'une part il n'existe quasiment plus aucun lieu sur la planète qui ne soit connecté aux flux mondialisés : importations et exportations de marchandises, imposition de la culture, de la langue, de la souveraineté, connexion aux réseaux téléphoniques et informatiques, couverture satellitaire, immigration et émigration, etc. ; fictive également parce qu'il n'existe aucun*

pouvoir – ni aucune opposition au pouvoir – qui ne soit matériel, situé, qui ne s'exprime dans la configuration physique des lieux et des choses."[4]

Cet extrait d'un texte émanant des activistes No-Tav attire l'attention sur un élément fondamental de compréhension du phénomène métropolitain et donc aussi un élément essentiel de la lutte : "la distinction fictive qu'il opère entre local et global". La ligne TGV est en effet perçue comme un phénomène indistinctement global – puisqu'il s'agit d'une infrastructure de circulation comme il en existe jusqu'en Chine – et local – parce que la ligne traverse cette vallée singulière qu'est le Val Susa. Autrement dit, la ligne TGV n'est pas pensée comme élément techno-métropolitain qui traverserait un paysage censé représenter la Nature par excellence (les Alpes) : "*Lacérée par un énorme viaduc d'autoroute, défigurée par les centrales hydroélectriques, folklorisée par l'industrie du tourisme, le Val Susa n'est pas une vallée immaculée, une île heureuse à l'écart des flux de marchandises qui constituent la trame du monde*". La lutte ne se donne pas pour objet la défense d'une Nature Immuable/Immaculée attaquée par la modernité technique. *Elle est pensée comme étant toujours à mener ici contre un pouvoir matérialisé par des infrastructures métropolitaines mondialisées*. Le propos se complexifie encore parce que sont inclus les habitants de la vallée eux-mêmes à la circulation des flux métropolitains, toute externalité à la métropole est jugée impropre à rendre compte des processus qui la font tenir dans le Val Susa, parce que ces processus ne concernent pas seulement la ligne TGV : "*Au fond qui sont ces mythiques habitants du Val Susa ? A priori sont-ils vraiment si différents du reste des Européens ? Ne regardent-ils pas la même télévision, ne mangent-ils pas les mêmes saloperies, ne désirent-ils pas les mêmes marchandises ? Leurs enfants ne jouent-ils pas avec les mêmes Playstation ? Leur mémoire, encore inscrite dans les crevasses et les rochers de la montagne, riche d'histoires d'hérétiques, de sorcières et de partisans est transformée en folklore par les guides touristiques et privés de toute dangerosité historique. La communauté du Val Susa, pour peu qu'elle ait jamais existé, n'existe en tout cas plus aujourd'hui. La possibilité de son existence réside entièrement dans son devenir*". On est loin ici d'une définition d'un pouvoir capitaliste déréalisé par sa financiarisation, moteur de la critique majoritairement formulée à son encontre depuis la crise financière de 2008. Mais on est tout aussi loin des critiques marxistes héritées de Lefevbre, qui selon la formule célèbre "des rapports sociaux projetés au sol" redéfinit l'exploitation capitaliste par les phénomènes "d'embourgeoisement" et de "gentrification" des centres-villes. Pour les auteurs de ce texte : "*il n'existe aucun pouvoir – ni aucune opposition au pouvoir – qui ne soit matériel, situé, qui ne s'exprime dans la configuration physique des lieux et des choses*". Et c'est donc pour eux au cœur de la matérialité même des processus métropolitains (en l'occurrence ici dans une vallée alpine) que se glisse la possibilité de s'y opposer.

Le détour par le Val Susa nous a donc d'abord permis de ne pas dissocier un phénomène métropolitain engageant les grandes villes occidentales (voire mondiales) de l'ensemble des milieux affectés par lui (qu'ils soient urbains ou ruraux, dits naturels ou domestiqués). Il nous a également permis de comprendre que la métropole n'était pas une entité abstraite, sur laquelle on n'aurait aucune prise mais qu'elle prend corps autour de nous, au cœur de notre vie quotidienne. Surtout, et c'est cela que nous retiendrons pour finir, la lutte des No-Tav nous permet de percevoir qu'il est possible d'opposer au phénomène métropolitain une résistance effective, quoique comme nous le rappellent les auteurs du texte, aucun commun ne préexiste à aucune lutte, là-bas comme ici. Nous pouvons ici et dès à présent constituer ces communs, à Saint-Etienne comme à Lyon, à Givors, ou à Saint-Chamon, contre ce qui se présente comme l'inéluctabilité de la valorisation économique des villes et des zones rurales, contre les infrastructures du pouvoir métropolitain, pour ouvrir à la possibilité de mondes habitables.

En Val Susa, à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, à Bruxelles, Saint-Etienne et Lyon, la possibilité de l'existence de communs étrangers à la métropole réside entièrement dans leur devenir. Donc entre nos mains.

---

[1] Mike Davis, *Le Pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, 2006..

[2] Mary Douglas. *De la Souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, La Découverte et Syros, 2001.

[3] La lutte "No-Tav", entamée en Val de Susa au milieu des années 90 en opposition à la construction annoncée de la ligne de TGV Lyon-Turin a pris une ampleur importante au cours des années 2000, rassemblant jusqu'à 70.000 personnes le 3 juillet 2011, suite à l'expulsion, la semaine précédente, de la "Libre république de la Maddalena".

[4] Cette citation, comme les suivantes, sont extraites d'une brochure anonyme imprimée sans éditeur et traduite de l'italien en avril 2012, intitulée "Contributions à la lutte No-Tav".

Par Josep RAFANELL I ORRA
Psychologue, auteur de "En finir avec le capitalisme thérapeutique"

La métropole et ses marges de manœuvres : enquêtons ensemble

Tout a commencé par la lecture du livre de Josep Rafanell I Orra, *Pour en finir avec le capitalisme thérapeutique*. Tant ses postures d'intervention comme travailleur du care (soin, souci de l'autre), que ses réflexions et analyses issues de ses nombreux terrains concordaient profondément avec les nôtres. Nous rencontrer et cheminer ensemble résonna comme une évidence. Invité au Festival des Libertés en 2013, il reviendra au Festival l'année suivante pour présenter le fruit de nos réflexions et un projet commun : la mise sur pied en 2015 d'ateliers "d'enquête politique" qui convoquent les acteurs des secteurs psycho-médico-sociaux dans un esprit de partage d'expériences à potentiel transformateur de soi et de notre environnement. Un environnement niché dans la métropole et ses enjeux. Dans ce sens, ces ateliers peuvent contribuer à la création de nouvelles manières de vivre ensemble, d'inventer collectivement des formes de résistance. Le texte qui suit est extrait de la note d'intention rédigée par Josep Rafanell I Orra dans le cadre de notre collaboration.

Pour justifier notre intérêt pour l'enquête, on pourrait invoquer en premier lieu le sentiment largement diffus d'une dépossession des formes d'agir collectifs en mesure de faire face à l'accélération d'un ordre des choses destructeur. Pour certains, avec la mauvaise foi caractéristique des gouvernants ou des journalistes, ces sentiments d'injustice, de colère, de dégoût ne peuvent être perçus que comme un ressentiment "populiste". Nous dirons, au contraire, qu'ils invitent à la mise en commun d'un travail d'enquête politique populaire pour explorer, au plus près de la vie ordinaire, ce qui peut être l'occasion d'un partage.

Qualifier ce travail d'enquête de *politique* est donc une manière de répondre à la violence et à l'indignité de la situation actuelle. On sait des formes de gouvernement actuelles qu'elles ne considèrent pas la diversité des résistances qui leur sont opposées comme un conflit mais seulement comme un désordre, une inadaptation, une déviance face auxquelles il faut répondre par des actions policières. Dans la prétention à administrer l'économie sans litige, il n'y aurait plus lieu d'évoquer des conflits politiques, mais des formes de gestion et, *in fine,* de pacification du monde social.

Il y a donc un rapport antagoniste entre des *politiques*, celle des militants de l'économie et celles, plurielles, de ceux qui agissent pour la réappropriation d'un agir collectif. C'est-à-dire ceux qui refusent l'inégalité, l'injustice et l'écrasement des manières différentes de vivre et de se rapporter au monde. A la soumission exigée aux processus d'exploitation et d'expropriation, au mouvement de régression stupéfiante à l'égard de ce qu'on a appelé pendant des décennies des formes de protection sociale, s'ajoute la destruction de nos milieux de vie à une échelle inconnue jusqu'aujourd'hui. Essayer d'être des habitants d'une planète (ce qui suppose la coexistence avec d'autres êtres ayant leurs propres modes d'existence), et non plus des "occupants" nous rend aujourd'hui témoins d'un désastre que certains appellent "anthropique". On serait entrés dans l'ère de l'anthropocène, signifiant par-là que les actions des humains, captifs de la globalisation du régime capitaliste, ont déjà bouleversé les équilibres climatologiques et géo-biologiques de la planète entière d'une manière irréversible et aux conséquences imprévisibles.

A cette impuissance face à une gouvernementalité qui prétend se légitimer par le seul rituel vide des élections, par la gestion du désastre soutenue par des experts, censée être inaccessible au commun du mortel habitant cette Terre, nous proposons d'y répondre par une relocalisation de la politique qui nous permette de nous réapproprier des manières hétérogènes de vivre ensemble. La politique de l'enquête apparaît alors comme ce qu'on peut opposer à une guerre de pacification.

L'enquête (politique)

Le travail d'enquête dont nous proposons d'ouvrir un chantier reposera sur une mise *en situation* des problèmes que nous voulons aborder. D'abord il s'agira de considérer que ce travail d'enquête ne peut se soutenir d'une quelconque idée d'extériorité de la part de l'enquêteur : ce n'est pas l'abord théoricien d'un problème qui sera mis en avant mais l'expérience d'une rencontre avec ceux qui vivent un problème singulier. Certes, l'expérience ne se limite pas au ressenti, aux affects qui l'accompagnent, au monde des perceptions qui sont activées, elle repose aussi sur des manières de "penser" la situation. Mais il s'agira de produire des manières de penser qui nous fassent sentir la situation, de telle sorte que le travail de théorisation ne devienne pas le prétexte d'une mise à distance de l'expérience. Le travail de pensée qu'il faudrait mener collectivement prendra soin des effets que cette pensée peut avoir sur ceux qui vivent la situation. La pensée sera un geste de réciprocité, comme une conversation : il n'y a pas d'un côté ceux qui pensent et de l'autre ceux qui "éprouvent" mais des manières diverses de penser ce qui est vécu et d'éprouver la pensée. On le sait : certaines formes de pensée sociologique, clinique, historique, géographique, agissent en surplomb et deviennent de nouvelles formes de capture, souvent au service des logiques d'administration du social ou de l'écologie dans ce qui est simplement considéré comme les effets collatéraux de l'économie. L'enquêteur est aussi un être en situation, il occupe une position, il ne peut faire valoir aucune innocence originaire. Il ne saurait-être, si on emprunte les mots de Donna Haraway, un *témoin modeste* de l'objectivité des processus qu'il aurait à charge de dévoiler.

Dans ce sens l'enquête politique est aussi une enquête des potentiels que toute situation porte en elle, des actualisations indéterminées car contenues dans les

rencontres qui en opèrent l'effectivité. "*La rencontre ne se justifie que de la nécessité nouvelle qu'elle a établie*", disait Foucault dans *Surveiller et punir*. Et, comme le disait autrement Félix Guattari, à propos des univers assistantiels et de leurs institutions, il ne s'agit pas, surtout pas, ni d'interpréter ni de donner "sens" à un problème, à un "symptôme", mais de les *processualiser*, d'en susciter des devenirs qui ouvrent de nouveaux problèmes communs pour sortir des logiques autoréférentielles. On pourrait étendre cette propédeutique à la question de l'enquête. Le commun c'est la virtualité des devenirs autres auxquels nous appartenons dans le mouvement de notre existence relationnelle. Il n'est pas une quête d'identité (surtout celle des autres) mais un travail permanent de composition, et parfois une improbable traduction entre les différences qui nous traversent individuellement et collectivement. Le commun, pour paradoxal que cela puisse paraître, est un travail sur la différence sans possibilité de synthèse : il peut y avoir de l'impartageable dans le commun, mais c'est alors un impartageable amical qu'il s'agit de recréer.

C'est dans ce sens que nous accorderons la plus grande importance à une réflexion pratique sur les dispositifs tant qu'ils permettent l'*effectuation* des devenirs, des manières d'être qui dépendent des rencontres.

> ***"Ici je suis et ne peux pas m'en empêcher"***

Concrètement

Dès mars 2015, nous allons proposer des ateliers, d'une régularité mensuelle, qui rassembleront des personnes invitées par Bruxelles Laïque et qui interviennent dans des institutions du travail social et du soin et/ou engagées dans des expérimentions diverses dans l'espace métropolitain.

Nous proposons provisoirement de nous intéresser à trois champs de l'intervention sociale et soignante : l'accueil et l'accompagnement des chômeurs et précaires, les pratiques de soins psychiatriques et le travail de rue. Nous nous intéresserons particulièrement aux formes d'auto-support de ceux qui sont appelés "usagers" des institutions et sur les conséquences que l'émergence de ces formes collectives ont sur le travail institutionnel.

L'animateur de ces ateliers procédera dans les intervalles à des comptes-rendus qui retracent la continuité et les résonances entre les récits, les témoignages et les réflexions qui ont lieu pendant les rencontres collectives. Il s'agit de disposer de traces de ce travail qui viendront à chaque fois nourrir les rencontres suivantes.

Ces ateliers se veulent avant tout un lieu favorisant des récits, des témoignages, des "retours d'expérience" concernant les difficultés vécues dans les institutions. Mais aussi un lieu pour réfléchir ensemble à nos manières de faire, à des projets alternatifs, à des formes de résistance. A terme, le but recherché est d'éprouver collectivement notre capacité à produire des contre-dispositifs, des alliances et des réseaux alternatifs au regard du travail normalisé par les institutions.

Si vous êtes intéressé(e),
veuillez contacter Juliette Béghin :
j.beghin@laicite.be

TOUT AUTRE CHOSE

STOP ! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abuser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière !

TOUT AUTRE CHOSE ! Nous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, salarié-es, indépendant-es, pensionné-es, sans emploi, parents, profs, étudiant-es, artistes et associations, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité ! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforcement des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité ! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous sur : **www.toutautrechose.be**

Conseil d'Administration

Carlo CALDARINI
Anne DEGOUIS
Jean-Antoine DE MUYLDER
Michel DUPONCELLE
Isabelle EMMERY
Bernadette FEIJT
Thomas GILLET
Ariane HASSID
Christine MIRONCZYK
Michel PETTIAUX
Thierry PLASCH
Johannes ROBYN
Anne-Françoise TACK
Myriam VERMEULEN
Dominique VERMEIREN

Direction

Fabrice VAN REYMENANT

Comité de rédaction

Juliette BÉGHIN
Mathieu BIETLOT
Mario FRISO
Paola HIDALGO
Sophie LEONARD
Alexis MARTINET
Ababacar N'DAW
Cedric TOLLEY
Alice WILLOX

GRAPHISME
Cédric Bentz & Jérôme Baudet
EDITEUR RESPONSABLE
Ariane HASSID
18-20 Av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles
ABONNEMENTS
La revue est envoyée gratuitement aux membres de Bruxelles Laïque. Bruxelles Laïque vous propose une formule d'abonnement de soutien pour un montant minimum de 7 euros par an à verser au compte : **068-2258764-49.**

Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Interroger la ville, c'est aussi bien soulever la question de l'urbanisme que celles du logement, de la mobilité, de la sécurité, de la démographie, de la mixité, de la convivialité, du développement durable, des politiques de proximité… et, puisque notre ville est une Région, la question des réformes institutionnelles.

Autant d'interrogations qui se croisent et que nous essayons de soutenir ensemble même si elles sont souvent en tension, voire incompatibles. N'étant spécialistes d'aucune en particulier, nous avons voulu poser ces questions conjointement en vue de susciter des liens, de souligner les interdépendances, de favoriser les transversalités et de construire des ponts.

BXL LAÏQUE
Régionale de Bruxelles du CAL

Avenue Stalingrad 18-20 • 1000 Bruxelles
Tél.: 02 289 69 00 • fax: 02 502 98 73
www.bxllaique.be • bruxelles.laique@laicite.be

E.R. Ariane Hassid